LA CLEF DU CABINET DES PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueïl Historique & Politique sur les matières du tems.

Contenant aussi quelques nouvelles de Littérature.

MAY 1759.

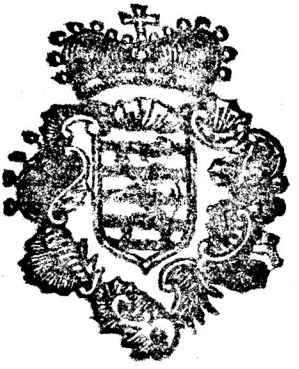

A LUXEMBOURG,
Chez l'Héritière d'ANDRE' CHEVALIER, vivant Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine.

M. DCC. LIX.

Avec Privilège de Sa Majesté Impériale & Approbation du Commissaire Examinateur.

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal paroitra, comme de coutume, régulièrement au commencement de chaque mois. On ne négligera également rien pour continuer à le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il sera possible. Pour cela on invite les Savans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. Ils sont priés d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) à l'Héritiére de feu le Sr. Chevalier, qui a seul le fond de cet Ouvrage mensal depuis son origine, & le vend complet & par mois séparés.

On trouve aussi chez la même Héritiére, outre ses impressions; un grand assortiment de Livres de tous Pays. Elle débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques & Littéraires, entre-autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux : Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Père *Niceron*, *Barnabite*, à présent 44 vol. : Journal littéraire *imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24 volumes en 42 parties, & continuë*: Bibliothéque Italique, *ou* Histoire Littéraire de l'Italie, 18 vol. : & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Savans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12 Tomes 27 parties in 8°. nouv. édit. revûë par Mr. de Casumat 1740. *Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ladite Héritiére le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroit, aussi-bien que de la* Bibliothéque Italique, *& des Mémoires du* P. Niceron, *un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothéque raisonnée, qui contient à présent 34 tomes en deux parties chacun; & de la Bibliothéque Germanique, à présent 45 volumes.*

LA CLEF DU CABINET DES PRINCES DE L'EUROPE

Ou Recuëil Historique & Politique sur les matières du tems.

MAY 1759.

ARTICLE PREMIER.

Contenant quelques nouvelles de Littérature & autres remarques curieuses.

DEPUIS plus de deux siècles que le zèle du salut des ames a conduit des Missionnaires dans le nouveau Monde & dans plusieurs vastes régions de l'Ancien, ces hommes Apostoliques se sont fait un devoir de nous rendre compte de l'état de leurs Eglises, des courses qu'ils entreprennent, des dangers qu'ils courent, des obstacles qu'ils rencontrent, des traverses qu'ils éprouvent, des

succès que Dieu accorde à leurs travaux. A ce premier objet si précieux, pour quiconque s'intéresse à la gloire & à l'accroissement de la Religion, ils en ont joint un second d'un ordre différent, mais qui bien entendu ne peut paroître étranger au but qu'ils se proposent ni au motif qui les anime. Le désir d'être utiles à leurs Concitoyens, la reconnoissance qu'ils doivent aux Princes Chrétiens, qui protégent leurs établissemens, leur a fait ménager des momens, au milieu des fonctions pénibles du Ministère, pour s'instruire de tout ce qui concerne les Pays qu'ils habitent, & pour faire passer ensuite jusques à nous le résultat de leurs connoissances & le fruit de leurs observations.

C'est à cette correspondance suivie, qu'ils n'ont cessé d'entretenir en Europe, que nous sommes redevables d'une multitude de découvertes utiles au progrès des Arts, des Sciences, de la Navigation, de l'Histoire. Elle a rectifié nos idées sur mille erreurs, que l'ignorance ou l'infidélité des Voyageurs avoient accréditées : elle nous a mis en état de fixer avec exactitude la position respective des Pays, le cours suivi des fleuves & des rivières, les limites précises qui séparent les Royaumes & les Empires. Elle nous a éclairés sur les Mœurs, les Usages, le Gouvernement, la Religion, le génie de ces Peuples sans nombre, qui couvrent plus de la moitié de notre globe; & dont, sans ce secours, l'Histoire seroit pour nous enveloppée d'épaisses ténèbres.

Tel fut le double objet qu'embrasserent, dès le tems de leurs premières courses, les Missionnaires qui pénétrerent dans les immenses contrées de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique. Ceux qui leur ont succédé, n'ont pas perdu de vûë ce

plan tracé par leurs prédécesseurs. Chaque année transmet, en Europe, l'Histoire de leurs travaux Evangéliques & de leurs opérations littéraires. Les détails se multiplient, s'accumulent tous les jours; & c'est dans ce fonds, comme perpétuel, qu'on a puisé pour nous donner le vingt-huitiéme Recueïl des Lettres édifiantes & curieuses *in douze, imprimé à* Paris *comme tous les précédens qui sont entre les mains du public. Nous l'annonçons, après les savans Editeurs des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux Arts.*

L'Epître préliminaire trace d'abord une légère esquisse de l'état présent de la Religion *dans la* Chine. *C'est un préambule que l'Editeur a crû nécessaire pour l'intelligence de quelques-unes des pièces qui composent ce Volume.*

En 1746 *il s'éleva dans l'Empire de la* Chine *une cruelle persécution contre les Chrêtiens : l'orage s'est un peu appaisé depuis ce tems-là : il s'en faut bien cependant que le calme soit parfaitement rétabli. A* Pekin, *l'exercice de la* Religion *se fait avec une entière liberté. La considération dont y joüissent les Missionnaires, & l'estime que l'Empereur fait de leurs talens, contribuent à leur procurer cet avantage. Mais les effets de cette protection ne s'étendent pas jusques dans les* Provinces : *les* Ouvriers Evangéliques *y ont beaucoup à souffrir de la dureté des* Mandarins.

L'arrivée d'un Ambassadeur * *de* Portugal *à la* Chine *avoit fait espérer quelque heureux*

* Don François-Xavier d'Assis Pachaco Sampayo. Il arriva à Pekin le premier Mai 1753, & en repartit le 8. Juin de la même année.

changement. On s'étoit flatté qu'à la prière de ce Seigneur, & en considération du Prince dont il étoit le Ministre, la sévérité des Edits seroit mitigée : l'évènement ne répondit pas à l'attente. L'Ambassadeur fut reçu personnellement avec toutes les distinctions dûës à son rang; mais il trouva la Cour dans des dispositions si peu favorables, qu'il ne crut pas même devoir faire aucunes tentatives sur cet objet.

Cette Ambassade, toute infructueuse qu'elle avoit été, servit néanmoins à augmenter la considération qu'on avoit à la Cour de Pekin pour le P. Gaubil, célèbre Missionnaire François, qui avoit servi d'Interprète à l'Ambassadeur Portugais pendant tout le tems de son séjour à la Chine. Deux des principaux Ministres de l'Empereur, curieux de s'instruire de ce qui concerne les différentes Puissances de l'Europe, & en particulier la France, dont ils font une estime singulière *, *voulurent avoir avec ce Père quelques conférences particulières, dont celui-ci profita toûjours pour leur parler de la Religion Chrêtienne. Il leur en exposa en peu de mots les fondemens & la morale, & prit de-là occasion de détruire les calomnies dont on cherchoit à noircir les Missionnaires. Le témoignage avantageux que le grand Empereur* Kang-Hi *leur avoit rendu, ne fut point oublié, non plus que l'Edit porté par ce Prince pour autoriser la Religion des Chrêtiens dans ses Etats. Les Ministres écouterent le Père avec beaucoup de plaisir, ils parurent*

* Les Chinois apellent leur Empire *le Royaume du milieu*. Les deux Ministres disoient, après l'Empereur *Kang-Hi*, qu'en Europe *le Royaume du milieu* étoit la France.

parurent même persuadés de la vérité de tout ce qu'il leur disoit. Mais les tems avoient changé. La plûpart des Grands étoient occupés à prévenir l'esprit de l'Empereur contre les Européens. Tout ce que le P. Gaubil put obtenir des deux Ministres, c'est qu'ils feroient leur rapport à l'Empereur des deux entretiens qu'ils venoient d'avoir avec lui, & qu'ils employeroient leur crédit pour arrêter les recherches trop rigoureuses de quelques Mandarins de Province.

Quant aux détails particuliers sur la Chine, sur les Juifs qui y sont établis, & sur plusieurs autres objets touchant ce vaste Empire, on nous renvoie au XXIXe. *Volume qui ne tardera pas à paroître. La fin de cette Epître rappelle le souvenir des Missionnaires, qui ont fini leur carrière dans l'exercice du zèle. C'est un tribut d'éloges qu'on païe à leur mémoire : tribut autorisé par l'usage, & qui ne peut paroître déplacé à la tête d'un Livre destiné à représenter l'histoire de leurs travaux Apostoliques.*

En entrant dans le corps du Volume, on trouve une Lettre écrite de Macao, par le P. Forgeot. C'est une Rélation circonstanciée de la mort que les Pères Joseph-Antoine Henriqués & Tristan de Athèmis endurerent en 1748 *pour avoir prêché la Religion à la Chine. Il n'y avoit que fort peu de tems que ces Missionnaires travailloient au salut des ames dans la Province du* Nang-kin, *lorsque la persécution s'y fit sentir. Les précautions qu'ils prirent pour leur sûreté, jointes au zèle des Néophytes, confiés à leurs soins, les déroberent d'abord à la vigilance du Viceroi & des Mandarins. Mais le P. Henriqués ayant enfin été dénoncé à plusieurs Tribunaux*

bunaux par la trahison d'un Chrêtien apostat; on envoya des Satellites pour s'assurer de sa personne. Le Père fut instruit des ordres donnés contre lui, & déja il avoit commencé à s'éloigner du lieu de sa résidence ordinaire. Mais ayant appris, dans sa retraite, la détention du P. de Athémis, qu'une sorte de hazard avoit fait découvrir, il ne crut pas devoir abandonner son Confrère, dans le moment où son secours lui devenoit le plus nécessaire.

Il s'arrêta donc, résolu de ne se retirer qu'après avoir pris des mesures, pour lui adoucir la rigueur de sa prison. Ces délais que la charité seule avoit suggerés, donnerent aux Soldats le tems de le joindre. Il fut pris avec un Chrêtien qui lui servoit de compagnon, & conduit dans la prison où le P. de Athémis avoit été renfermé. On ne tarda pas à instruire le procès des deux Missionnaires. Après différens interrogatoires, dont le P. Forgeot nous donne le détail, & où l'on s'efforça en vain de les faire passer pour coupables de rébellion, ils furent condamnés l'un & l'autre à être étranglés : ce qui fut exécuté le 12. Septembre 1748. Voici en quels termes étoit conçûë la Sentence de mort prononcée contre eux. « Moi Bassal de Votre Majesté,
» *instruit que* Vang-ngau To ni (*nom du P.*
» *Joseph-Antoine Henriqués*) *enseigne une*
» *doctrine erronée, & trouble le peuple, je l'ai*
» *fait pendre. Cet Européen, après avoir passé*
» *la Mer, arriva à* Tchao-ven *le* 15. *de la*
» *premiere lune,* 2me *année* Kien-long. *Il y*
» *a débité une Loi qui contient divers points*
» *sur la Vie, la Mort, le Paradis, l'Enfer, &*
» *autres faussetés de cette nature. Il a trompé*
» *plusieurs personnes par cette doctrine, & les*
» *si*

a engagées dans cette Loi qu'il a prêchée dans «
plus de vingt Villes ou Cités. Je donne avis «
qu'on a pris aussi Tan-fan-tsico (*nom du P.* «
Tristan d'Athémis) *lequel vint demeurer au* «
même endroit la 9me *année* Kien-long, *&* «
a prêché aussi cette même Loi dans huit Villes «
ou Cités. Conformément aux Loix de l'Em- «
pire, ces deux Européens doivent être étran- «
glés. »

La seconde Lettre est du P. Vivier, Missionnaire dans l'Amérique Septentrionale. On y trouve des détails intéressans sur les différentes contrées de la Louisiane, depuis la Nouvelle-Orléans jusques aux Illinois, sur les fleuves qui l'arrosent, sur la position & les forces des diverses Nations Sauvages qui l'habitent, sur les productions de toute espèce dont abonde cet immense pays. Il y a long-tems qu'on dit que la Louisiane, bien cultivée, pourroit animer presque toutes les branches de notre Commerce. Le P. Vivier est tout à fait dans ce sentiment : « *Le terroir, dit-il, en est fort bon; presque* «
toutes espèces de légumes y viennent assez bien; «
on y a de magnifiques orangers; on y recueille «
de l'indigo, du maïs en abondance, du ris, «
des patates, du coton, du tabac; la vigne y «
pourroit réüssir; du moins j'y ai vû de bon «
muscat. Le climat est trop chaud pour le fro- «
ment; mais le bled Sarrasin, le millet, l'a- «
voine y réüssissent parfaitement. On éleve, «
dans le pays, toute espèce de volailles, &c. «
Le pays, dit ailleurs le P. Vivier, produit «
trois fois plus de vivres qu'il n'en peut con- «
sommer. Nulle part la chasse n'est plus abon- «
dante : depuis la mi-Octobre jusqu'à la fin «
de Mars, on ne vit presque que de gibier, «

sur-tout «

» *sur-tout de bœuf sauvage & de chevreuil.* » *Ajoutez à tous ces avantages*, 1°. *les arbres, nommés* Ciriers, *qui croissent en grande quantité près de la* Nouvelle-Orléans, *& dont la graine mise en œuvre, produit une cire peu inférieure à celle d'abeilles.* 2°. *Plusieurs fontaines salées qu'on rencontre chez les Illinois, & si abondantes qu'une seule suffit pour fournir de sel toutes les contrées circonvoisines, & même plusieurs postes de la dépendance du Canada.* 3°. *Grand nombre de mines de cuivre & de plomb, qui pourroient être d'un profit immense, & dont on ne retire presque rien, faute de faire les dépenses nécessaires pour les ouvrir & les travailler. Deux Espagnols & un Portugais, qui se donnent pour Connoisseurs en cette matière, ont même assuré au P. Vivier, que les mines de la Louisianne ne sont point d'une nature différente de celles du Méxique & du Pérou, & qu'en foüillant plus avant, on trouveroit immanquablement le minéral d'argent sous le minéral de plomb.*

Quoiqu'il en soit de cette dernière conjecture, il résulte au moins des observations du P. Vivier, que la Louisianne est une possession de la plus grande importance; que le climat étant tempéré, il seroit facile d'y former des établissemens considérables; que le pays des Illinois, en particulier, mérite, par sa fertilité & sur tout par sa position au centre des Colonies Françoises dans l'Amérique Septentrionale, qu'on ne néglige rien pour se le conserver. « *Il est vrai qu'il n'a* » *pas encore enrichi les coffres du Roi, que les* » *convois sont coûteux; mais il n'est pas moins* » *vrai que la tranquillité du Canada & la* » *sûreté de tout le bas de la Colonie en dépen-*

» *dent,*

de t. Certainement sans ce poste plus de com- «
munication par terre entre la Louisianne & «
le Canada. Autre considération : Plusieurs «
quartiers du même Canada, & tous ceux du «
bas fleuve se trouveroient privés des vivres «
qu'ils tirent des Illinois, & qui souvent sont «
pour eux d'une grande ressource. Le Roi, en «
faisant ici un établissement solide, pare à tous «
ces inconvéniens. Il s'assure de la possession du «
plus vaste, du plus beau pays de l'Amérique «
Septentrionale. Pour s'en convaincre, il suffit «
de jetter les yeux sur la Carte de la Louisian- «
ne, de considérer la situation des Illinois, & «
la multitude des Nations auxquelles ce poste «
sert communément de barrière. »

Une troisiéme Lettre (du Père Chanseaume) représente la Religion Chrêtienne cruellement persécutée dans la Cochinchine. Près de deux cens Eglises démolies, les Autels renversés, les Vases sacrés profanés, les Chrêtiens, de tout âge & de tout sexe, en proïe à la fureur & à la violence, leurs maisons livrées au pillage, les Missionnaires mal-traités & proscrits, un troupeau nombreux sans Pasteurs & sans guides, une Mission florissante anéantie, le Christianisme aboli presque sans ressource dans un grand Royaume, offrent un tableau d'autant plus affligeant que les premiers progrès de l'Evangile, dans ce vaste pays, sembloient annoncer des succès plus heureux. Cette révolution subite & inattenduë fut l'ouvrage d'un Ministre à qui le Roi avoit donné toute sa confiance, & qui s'en servit pour assouvir la haine excessive qu'il portoit aux Chrêtiens. Les ressorts qu'il fit joüer, les calomnies qu'il mit en œuvre, les tentatives multipliées auxquelles il eut recours pour faire

passer

passer son aversion dans le cœur du Roi, & amener un Prince naturellement bon à des voïes de rigueur dont son caractère l'éloignoit, sont rapportés dans le plus grand détail par le Père Chanseaume. Nous désirerions fort pouvoir le suivre dans le récit qu'il en fait; mais la multitude des objets nous force, malgré nous, de passer avec rapidité sur plusieurs.

Par cette même raison, nous ne faisons qu'indiquer une Lettre écrite de Cayenne en date du 10. *Mai* 1751, *où le P. Fauque rend compte d'une sorte d'expédition, que la charité lui fit entreprendre, & dont le succès importoit au bien général de la Colonie. Il s'agissoit de ramener à Cayenne un assez grand nombre de Négres, que la dureté des traitemens avoit engagés à s'échapper de la maison de leurs Maîtres. Ces* Marrons *(c'est le nom qu'on donne à Cayenne aux esclaves fugitifs) s'étoient attroupés dans les bois, d'où ils répandoient la terreur, & troubloient la tranquillité de la Colonie. Plus d'une fois les voïes de rigueur & les menaces les plus sévères avoient été employées pour les faire rentrer dans le devoir : mais toute la vigilance du Gouvernement y avoit échoïé. Le P. Fauque se persuada, que si l'on ne pouvoit se flatter de les réduire par la force, il ne seroit peut-être pas impossible d'en venir à bout par la douceur. Après avoir obtenu du Gouverneur de la Colonie une entière amnistie pour ceux qui consentiroient à le suivre, il alla les chercher lui même au fond des bois, & sut si bien les gagner par ses fortes mais douces représentations, qu'il en ramena une grande partie à Cayenne.*

En Europe, nous n'employons guères d'autre cire que celle d'abeilles. Cette même cire est à

peine

peine connuë à la Chine. Celle dont on y fait usage, se recueille sur les arbres, où elle est travaillée par de petits insectes, appellés, dans la Langue du pays, Pela-tchong *ou* La-tchong. *La manière de recueillir & de mettre en œuvre cette* cire d'arbre, *que les Chinois apellent* Pe-la, *forme la matière d'un Mémoire curieux & instructif, envoyé de la Province de* Houquang *par le P. Chanseaume.*

Le Pe-la *ne vient pas également sur toutes sortes d'arbres. On n'en connoît, en Chine, que deux qui soient propres à le porter, savoir, le* Choui-la-cha *& le* Kan-la-chu. *Le P. Chanseaume ne dit rien du premier, dont il ne pourroit, dit-il, parler que sur le rapport d'autruï. On trouve, dans son Mémoire, la description du second; à quoi ce Père ajoûte que le* Kan-la-cha, *dont il a une connoissance plus particulière, supporte également le froid & le chaud, & croît, même sans culture, dans un bon ou dans un mauvais terrein. De-là on peut conjecturer avec assez de vraisemblance qu'il réüssiroit en Europe & sur-tout en France, dont le climat, quoique plus Septentrional que celui de la Province de* Houquang, *n'éprouve pas des froids plus picquants que ceux qui se font sentir dans cette partie de la Chine. Pourquoi ne tenteroit-on pas sur cela quelques expériences, qui certainement n'auroient rien de dispendieux, & qui, par le succès, pourroient tourner au profit du Commerce?*

Les Pela-tchong *ne se trouvent pas naturellement sur les* arbres de cire. *Il faut les y placer: ce qui se fait au commencement du printems. Mais une fois qu'on les y a appliqués, ils s'y multiplient, & c'est pour toûjours. A l'entrée*

de

de l'hyver, on apperçoit sur les arbres de petites tumeurs qui s'enflent par dégrés jusqu'à la grosseur d'une petite noisette. Ces tumeurs récèlent autant de nids, dont chacun contient une multitude incroyable de petits œufs : les nids restent dans cet état jusqu'à ce que les premieres chaleurs du printems fassent éclore les insectes. « *C'est le 30. de Mai*, dit le P. Chanseaume, qui, dans tout ce Mémoire, ne parle que d'après les expériences qu'il a faites lui-même, » *que je me suis apperçu qu'ils (les* Péla tchong,) » *commençoient à éclore. A peine sont-ils sortis de l'œuf, qu'ils courent sur les branches.* » *Ils vont se promener sur les feüilles, ou plûtôt* » *y chercher une ouverture pour entrer dans* » *l'arbre. Ils se collent sur la surface de la* » *feüille, y font un enfoncement, s'y incorporent, en laissant au-dehors une ouverture ou* » *un manteau qui cache leur petit corps.* »

Il ne paroît pas que ces insectes pénétrent jusques dans la moële, ni même jusques dans le bois des arbres. Les observations tendent à prouver qu'ils ne font que s'insinuer entre le bois & l'écorce : ce qui fait dire au P. Chanseaume que ce sont des insectes intercutaires. *Quoiqu'il en soit, après avoir séjourné environ six semaines dans l'intérieur de l'arbre, ils en sortent pour travailler. C'est sur la superficie extérieure de l'écorce qu'ils déposent leur cire, en forme de filaments de laine très fine. Peu à-peu cette cire s'éleve en duvet, elle se consolide, & les chaleurs de l'Eté survenant achevent de lui donner de la consistance. Il faut avoir soin de la recueillir après les premières gêlées blanches de Septembre : si l'on la laissoit trop long-tems sur les arbres, le séjour qu'elle y feroit pourroit*

nuire

nuire à la multiplication des insectes, qui, l'année suivante, n'y feroient pas leurs nids. La cire se détache sans peine avec les doigts, ensuite on la purifie. La manière de procéder à cette dernière opération est détaillée dans le Mémoire que l'on analyse. Cette cire, au reste, est d'une blancheur & d'une transparence dont la nôtre n'approche pas. Elle est portée à la Cour, pour l'usage de l'Empereur & des principaux Mandarins. On ajoûte qu'on s'en sert comme de remède dans plusieurs maladies, & que les Chinois en font usage pour prévenir les palpitations & les défaillances de cœur, lorsqu'ils ont à parler en public.

On lira avec autant de plaisir que d'étonnement dans la Lettre du P. Amyot, la description d'une Fête pompeuse qu'il est d'usage de célébrer à la Chine, lorsque la mère de l'Empereur entre dans sa soixantiéme année. Tout ce qui s'est jamais vû en Europe de plus brillant en ce genre, n'approche pas de la magnificence de cette cérémonie, telle qu'on la décrit ici. Ce fut à une maison de plaisance de l'Empereur que l'Impératrice se mit en marche avec tout son cortége. Depuis ce Château jusqu'à Pekin, tous les endroits par où elle devoit passer, c'est-à dire, une espace de quatre lieuës, étoient décorés avec une richesse & une profusion qu'il seroit difficile d'imaginer. De superbes édifices, élevés des deux côtés du chemin, offroient, au milieu même de la campagne, une espèce de Ville factice, qui sembloit ne différer des Villes ordinaires que par l'éclat & la singularité de ses embellissemens. « Dans la Ville, autre spectacle encore plus « brillant en son genre. Depuis la porte du « Couchant, par où la Cour devoit entrer, « jusqu'à «

» *jusqu'à la porte du Palais de l'Empereur, et* » *n'étoient que bâtimens superbes, péristyles,* » *pavillons, colonnades, galeries, amphithéâ-* » *tres avec des trophées & autres ouvrages* » *d'Architecture Chinoise, aussi éclatans les uns* » *que les autres. Tout cela étoit embelli de* » *festons, de guirlandes, & de plusieurs autres* » *ornemens semblables, lesquels étant faits avec* » *la plus belle soïe & de couleurs différentes,* » *offroient un coup-d'œil charmant. L'or, les* » *diamans imités, & autres pierreries dans le* » *même goût, y brilloient de tous côtés. Une* » *grande quantité de miroirs, d'un métal fort* » *poli, y relevoit infiniment ce spectacle. Leur* » *construction & leur arrangement, en multi-* » *pliant d'un côté les objets, les rassembloient de* » *l'autre en miniature, pour en former un tout* » *qui enchantoit les yeux.* »

Il faudroit copier toute la Lettre, pour donner de cette fête une idée qui répondit à la réalité. A ne consulter que la vraisemblance, on seroit tenté de soupçonner de l'exagération dans le récit qu'on nous en fait : mais le P. Amyot a soin d'avertir qu'il ne raconte que ce qu'il a vû, & que le merveilleux qui s'y rencontre, ne doit pas en infirmer la vérité. Au reste, l'étonnement diminuëra, quand on fera réflexion qu'il a été dépensé pour cette fête près de trois cens millions monnoïe de France, & que, pendant plus de trois mois, tout ce qu'il y avoit à Pekin & dans les Provinces voisines, de Peintres, Sculpteurs, Architectes, Menuisiers, &c. n'ont pas cessé d'être occupés, pour faire chacun un chef-d'œuvre de leur Art.

Nous passons sous silence les Extraits de quelques Lettres de Perse, de Damas & du Tongkin.

Tout

Tout ce qu'on a crû capable d'intéresser, s'y trouve rassemblé en peu de mots; & par-là ces Lettres ne nous ont paru susceptibles d'aucune abréviation. Nous renvoyons pareillement au Livre même pour un Mémoire du P. *Cœurdoux, sur les différentes manières dont les Indiens teignent en rouge; une pareille matière n'étant du ressort que de très-peu de Lecteurs. Les Connoisseurs apprécieront le mérite de ce Mémoire, & le dégré d'utilité qui en pourroit résulter, pour la perfection d'un Art aussi nécessaire & d'une étenduë aussi universelle que l'est la Teinture.*

Il resteroit à rendre compte d'une pièce importante qui termine ce Recueil. C'est un Mémoire du P. *Gaubil sur les Isles de* Lieou-kieou, *placées au nombre de trente-six entre la Corée, l'Isle Formose & le Japon. Mais cet Extrait n'a déja que trop d'étenduë. Nous nous contenterons donc d'avertir que ce morceau nous a paru très-curieux, très-instructif, très nécessaire même, quant à la partie Géographique, & qu'il est revêtu de tous les caractères d'authenticité dont ces sortes de pièces sont susceptibles.*

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, & en HOLLANDE, depuis le mois dernier.

ANGLETERRE. Ce que le Parlement, encore assemblé nous présente, ce sont des Bills de tout genre qu'il passe ou qu'il

rejette, des sommes qu'il accorde, des emprunts qu'il fait pour fournir aux subsides ordinaires & extraordinaires, & l'état des dépenses énormes que demandent les Flottes Royales avec l'entretien des troupes de terre & de marine, afin de soûtenir jusqu'à l'extrêmité & la guerre qu'on a entreprise contre la France, & le nouvel Allié dont l'amitié coute tant à la Grande-Bretagne. De ces affaires & de celles qu'on prévoit devoir arriver de tous côtés dans le cours de la campagne, dont on apprend déja un très-mauvais début, arrivé le 13. Avril près de *Francfort-sur-le Meyn*, on ne doit pas être surpris si les Conseils en présence du Roi n'ont guères été en aucuns tems aussi fréquens qu'ils le sont à présent. Tout intrigue, pour ne pas dire tout inquiéte présentement à la vûë des forces assemblées des Puissances unies contre le Roi de Prusse, & que déja ils font contre ses Alliés. Tout allarme d'ailleurs au sujet des Escadres frayeuses qui ont fait & doivent faire voile des Ports du Royaume, dans la crainte que dans l'une ou l'autre partie du monde où elles se rendent, elles n'y essuyent des combats de mauvaise réüssite, qui porteroient des coups bien affligeans à la Couronne & au Commerce : car jusqu'à présent toutes les nouvelles de mer n'annoncent rien de favorable. La perte dans l'*Inde*, entre-autres du Fort *Saint David*, dont nous avons parlé *, est fort sensible à la Nation. Les François y ont trouvé des richesses. Les Marchands Anglois y avoient serré une bonne partie de leurs effets,

* *Voyez notre dernier Journal, page 257 & suivantes.*

effets, regardant cet azyle comme le plus sûr qu'il y eût pour eux à la Côte de *Coromandel.* Cet événement a d'abord influé sur les actions de la Compagnie des *Indes*, qui ont sur le champ baissé de six pour cent, & elles ne se relevent pas.

On avoüe ingénûment qu'outre l'artillerie que les François ont trouvée dans le Fort de *Saint David* & autres dans l'*Inde*, il y avoit 18367 boulets de fer de différent calibre, 1800 boulets de plomb, 350 boulets ramiers, 2000 grapes de raisins, 226 carcasses, 710 fusils, 33 épingalles, 25 fusils de rempart, 2726 bombes & grenades de différent calibre, 414 sabres, 425 baïonnettes, un baril de balles de plomb, 226 cartouches, 122 barils de poudre du pays, 17 autres de cent livres chacun, 33 barils de poudre d'Europe, 32 de Bombay, 54 affuts de campagne, 40 affuts de marine, & 41 chapons pour mortiers. Le Fort *Saint David* est une des plus fortes Places de l'*Inde*; c'est un quarré flanqué de quatre bastions avec un ouvrage à corne au Nord, deux ravelins à l'Est & à l'Oüest, & une rivière assez profonde au Sud, qui passe au pied du Fort, & qui n'est guéable qu'en deux endroits quand la marée est basse. La Place est environnée d'un bon chemin couvert, miné & contreminé avec deux Places d'armes, qui servent de contregarde à d'autres chemins couverts en avant des bastions & ouvrages à corne. Elle est en état de contenir sur ses remparts 300 bouches à feu, & elle a couté des sommes immenses à bâtir.

L'on ne compense pas, dit-on, à *Londres* cette perte par l'Isle de *Goerée* prise sur les

François dans l'*Afrique*, & la Ville de *Basseterre* qu'on dit prise dans la *Guadaloupe*. Ce qui a précédé ce dernier coup, s'il est arrivé, a beaucoup couté à la Couronne. Ne l'ayant pas bien rapporté le mois passé, on doit en faire mention ici. L'Escadre Angloise, commandée par le Sieur Moore, Chef d'Escadre, s'étoit présentée le 16. Janvier devant le *Fort Royal* à la *Martinique*. Elle débarqua à la *Pointe des Negres*, 5000 hommes avec de l'artillerie & des chevaux de trait pour la transporter devant le Fort. Les troupes & les habitans du pays prirent aussi-tôt les armes pour s'opposer aux Anglois, & se hâterent d'établir une Batterie de quatre pièces de canon sur une hauteur qui commandoit le poste occupé par ces derniers. Le feu de cette Batterie, joint à celui des canons du Fort, occasionna un si grand desordre parmi les Anglois, qu'ils furent contraints de se rembarquer le même jour, après une perte de 650 hommes tués, blessés ou prisonniers, & en abandonnant deux canons de gros calibre. Après le rembarquement l'Escadre Angloise alla moüiller devant le Fort *St. Pierre*. Elle canonna quelque-tems sans effet une Batterie qui est au Nord de la Place, & elle se retira bientôt après pour faire voile vers la *Guadaloupe*.

Il n'y avoit jusqu'au 10. Avril que de petites Escadres qui fussent parties des Ports Britanniques. Les Vaisseaux encore pour lors dans ceux de *Spithead* & de *Portsmouth*, étoient au nombre de 41, savoir, 26 Vaisseaux de Ligne & 15 Frégates. La plus grande partie de cet armement doit faire voile pour la *Méditerranée* sous les ordres de l'Amiral Boscawen. Six Vais-

seaux

seaux de Ligne avec trois Frégates en ont été détachés pour être remis au Chef d'Escadre Cornish, que nous avons dit en route pour les *Indes-Orientales*. Des armemens si puissans ont épuisé le nombre des Matelots. On est toûjours obligé d'avoir recours à la force pour s'en procurer : vagabonds, fainéans, débauchés, desœuvrés, gens sans aveu, on prend tout. On va même jusques aux Atteliers, d'où l'on tire les ouvriers pour les faire servir sur mer. Les ordres des Officiers civils, commis à ces enrollemens forcés, portent que la situation présente des affaires, où l'ennemi pourroit former des desseins d'envahir ces Royaumes, ne permettoit pas que l'on perdît aucun moment; mais qu'au contraire on mît en usage tous les moyens qui peuvent hâter & rendre complet l'équipement de la Flotte Royale.

Voilà les moyens dont on use. D'un autre côté les emprunts qu'on est forcé de faire pour fournir à tant de dépenses, augmentent considérablement la dette nationale qui montoit le 5. Janvier dernier, ayant été reconnuë ce jour-là, à quatrevingts-deux millions sept cens soixante-seize mille cinq cens quatrevingts-six livres sterlings huit shelins deux sols. Elle a été présentée telle depuis peu au Parlement. L'on voit de tout ceci que les affaires ne vont pas aussi bien qu'on voudroit le faire entendre : Et quant à l'Armée que le Roi comme Electeur & ses Alliés ont en *Allemagne*, elle n'est point dans l'état où l'on aimeroit qu'elle fût. Ses pertes n'ont été réparées que par une levée de jeunes gens, & un petit nombre de troupes qu'on sçait avoir débarqué à *Embden* après avoir beaucoup souffert dans leur trajet. On s'est

néanmoins donné assez de peine pour l'avoir sur un autre pied; on n'y a réüssi qu'en partie. Il faudra donc que l'Angleterre fournisse encore des hommes à l'*Allemagne*. Mais la Nation verra-t-elle tranquillement sortir de nouveau son monde de la Patrie, pour être sacrifiées à des intérêts qui lui sont étrangers. Elle, qui vient d'apprendre le rude échec porté aux Alliés, par les François aux ordres du Duc de Broglie, dans une Bataille sanglante donnée le 13. Avril à deux petites lieües de *Francfort-sur-le-Meyn*. On forme à tout événement, un Camp dans l'Isle de *Wight*. On veut le faire consister en vingt mille hommes. Et ce qui d'ailleurs est décidé, c'est de veiller attentivement aux manœuvres des François qui équipent une Flotte formidable à *Brest*, & de diriger les opérations d'une des Escadres du Roi sur leurs mouvemens.

Quant à l'affaire des prises Hollandoises qui a fait assez de bruit, les Lords des Appels tinrent le 2. Avril une séance, dans laquelle il a été décidé que la cargaison d'un Navire Hollandois nommé la *Marie-Therèse* & confisquée en première instance par les *Docteurs-Communs*, seroit restituée aux propriétaires, ainsi que le Navire. Le Capteur a été condamné aux dépens de la première instance, mais non aux dommages & fraix de détention, parce que cette affaire, quoique jugée en première instance dès le mois d'Août de l'année dernière, n'avoit été portée que depuis peu au Tribunal des Appels. Il paroit donc qu'une décision semblable devroit avoir lieu pour les 27 Navires Hollandois, dont les cargaisons ont été condamnées le 24. Février dernier par la Cour des

Juris-

Jurisconsultes d'Angleterre, & qui sont d'ailleurs dans un cas pareil à celui de la *Marie-Thérese*; c'est-à-dire, qu'ils appartiennent aux sujets de la République des Provinces-Unies; & suivant le Traité de 1674 leurs marchandises devroient être libres, sans qu'on fût tenu de spécifier si elles ont été chargées à terre ou de bord à bord. Il en est jusqu'à présent, que dans un Conseil extraordinaire tenu à *Whitehall* sur des réprésentations des Etats Généraux, des Orateurs judicieux ont défendu solidement la cause des Hollandois, en prenant pour principe l'inviolabilité du Droit des Gens & des Traités, l'honneur & les avantages attachés à leur observation. Mais d'un autre côté les Intéressés aux Vaisseaux & aux Corsaires munis de Lettres de marque pour aller en course pendant la guerre, ayant tenu plusieurs assemblées à *Londres* à l'effet de s'opposer à la restitution des cargaisons des Navires pris sur les Hollandois, ils ont fait depuis peu une réprésentation publique de leurs griefs. Ils y exposent « que leurs dépenses pour armer en course « montent à douze cens mille livres sterlings; « que les prises qu'ils ont faites sur les Fran- « çois depuis plus d'un an n'ont pas produit « cent mille livres sterlings, les fraix déduits; « que les François ont eu l'adresse de charger « leurs marchandises les plus précieuses sur « des Navires neutres, dont plusieurs ont été « enlevés, & les cargaisons déclarées de bonne « prise par la Cour d'Amirauté d'Angleterre, « & dont la valeur peut monter à environ deux « millions de livres sterlings; que si ces cargai- « sons sont restituées, les François seuls en « profiteront, & toute la perte retombera sur «

les «

» les Répréſentans, ſans que les Navires neu-
» tres qui en étoient les voituriers en ſouffrent
» de préjudice, puiſque les Vaiſſeaux ſeront
» auſſi rendus; qu'eux Répréſentans ſe perſua-
» dent que le parti Hollandois qui ſe mêle
» d'aſſiſter ainſi les François, eſt compoſé de
» perſonnes qui ſacrifient à leur propre inté-
» rêt celui de leur Patrie pour lequel ils n'ont
» aucune attention; & qu'enfin ils eſpérent
» que la Sentence renduë par la Cour d'Ami-
» rauté le 24. Février dernier contre les 27
» Navires Hollandois, ne ſera pas révoquée,
» mais au contraire confirmée & exécutée dans
» toute ſon étenduë &c.

On s'attend d'apprendre bientôt ce qui ſera réſolu ſur cette affaire, dans une ſéance qui a dû commencer le 12. Avril. On n'aime pas d'irriter davantage la République des Provinces-Unies; & l'on aimeroit en même-tems de ne pas exciter d'autres clameurs d'une Nation qui d'ailleurs a plus d'un ſujet de murmurer ſur ce qui ſe paſſe dans le tems préſent. Quoiqu'il en ſoit, on croit que la Sentence du 24. Février ſera modérée, que les choſes ſe termineront à l'amiable, & que pour prévenir deſormais tout ſujet de diſpute & de mécontentement, il ſe fera un nouveau Traité de Commerce plus formel qu'aucun de ceux qui exiſtent entre la Couronne & la République.

Le Miniſtère s'occupe actuellement de l'échange & de la rançon tant des malades que des bleſſés & priſonniers de guerre réciproques des troupes de terre ſur le pied d'un Cartel convenu le 6. Février dernier à l'*Eccluſe* entre le Marquis de Barail, Maréchal de Camp & des Armées du Roi Très-Chrêtien d'une

part,

part, & Mr. Conway, Général-Major des Armées Britanniques de l'autre. Suivant ce Cartel, l'échange & la rançon doivent se faire de bonne foi dans l'espace de quatre semaines, & aussi-tôt qu'il sera possible dans toutes les parties du monde, avec égard pour le rang & les qualités d'Officiers, des Cavaliers & Dragons.

HOLLANDE.

Sur la Sentence des Jurisconsultes Anglois du 24. Février dernier contre les cargaisons des 27 Vaisseaux Hollandois; & sur l'apparence de quelque changement à faire à cette Sentence, mais qui ne paroit aux Villes Commerçantes qu'une affaire de prolongation, l'envoi d'une Députation à *Londres* a été résoluë. En conséquence, Messieurs Boreel Fiscal du Collège d'Amirauté d'Amsterdam, Jean van de Poll ancien Echevin de la même Ville, & Gerard Meerman Pensionnaire de Rotterdam, doivent être actuellement partis en qualité de Députés des Etats Généraux, ayant reçu leurs instructions qui consistent en trois points essentiels; l'un, d'insister sur la prompte restitution des Vaisseaux Hollandois; l'autre, de ne se relâcher en rien de ce qui est inséré dans le projet de la Déclaration annexé à la Résolution remise au Général-Major York le 23. Janvier dernier, & qui porte, comme on l'a marqué le mois passé, « Que ce Ministre est prié « instamment de faire suspendre l'exécution de « la Sentence prononcée. » Le troisiéme point des instructions remises aux Députés, est de ne rien innover à l'article de Contrebande, mais de s'en tenir à ceux contenus dans le

Traité

Traité de 1674. On saura bientôt si cette Députation aura opéré ce que la justice de la cause des Marchands devroit faire espérer. En attendant, on travaille assidûment à ce qui est nécessaire pour l'équipement résolu des 25 Vaisseaux que l'Etat veut mettre en mer afin d'en protéger le Commerce, & l'on engage tous les jours des Matelots pour les monter. Cet équipement consistera en un Vaisseau de Ligne de 70 canons & de 500 hommes d'équipage, en sept Vaisseaux de 60 canons & de 350 hommes chacun, en dix de 50 canons & de 300 hommes, en deux de 40 canons & de 250 hommes, en deux de 36 canons & de 230 hommes, & en trois de 20 canons & de 225 hommes; ce qui fait 1202 canons & 7360 hommes d'équipage. Chaque homme aura par mois 36 florins, somme ainsi de 264960 florins par mois. Mais il se trouve une difficulté dans cet équipement: on est dans une espèce de disette des Matelots; ce qui a donné lieu à une défense de ne permettre à aucun Vaisseau la sortie des Ports de la République qu'en prenant le quatriéme homme. Cela joint à des avantages qu'on est disposé à faire aux Matelots étrangers, l'armement devroit pouvoir bientôt paroître en mer. La chose faite, on parlera de nouveau d'une augmentation des forces de terre. L'honneur de l'Etat paroît la demander autant que l'équipement.

Le mariage de la Princesse Caroline souffre encore de l'opposition de la part de quelques Villes. Il a été remis deux fois sur le tapis depuis ce que nous en avons marqué. Le Corps des Nobles, quoique fort partagé auparavant, y a cependant donné son consentement le 30. Mars,

Mars, à l'exception d'un Membre qui a persisté dans son opposition. Quatre Villes de la Hollande y ont consenti; celles d'*Amsterdam*, d'*Enkhuysen*, d'*Alkmaer* & de la *Brille* s'y sont opposés; les Députés des autres Villes ont déclaré qu'ils n'avoient aucun ordre positif de leurs Principaux à ce sujet. Toutes contestations qui ne roulent que sur ce que le Prince de Nassau-Weylbourg professe le Luthéranisme & non le Calvinisme.

PAYS-BAS.

BRUXELLES. Le 26. Mars le Duc Charles de Lorraine, Gouverneur-Général, déclara que l'Impératrice-Reine Apostolique avoit nommé le 3. du même mois, Gouverneur de cette Ville, le Duc d'Ursel & d'Hoboke, Lieutenant-Général de ses Armées. On lui en remit les Patentes le même jour, & le 30. il prêta le serment ordinaire entre les mains de Son Altesse Royale. Le Prince de Gavre, Gouverneur & Capitaine-Général de la Province de *Namur*, a été déclaré Grand Maréchal de Son Altesse Royale.

Des Régimens François continuënt de passer par cette Ville & autres de la Domination de l'Impératrice-Reine, allant grossir leur Armée en *Allemagne*, dont on a appris par un Courier l'avantage qu'elle avoit remporté le 13. Avril sur celle des Alliés près de *Francfort*.

On apprend de *Dunkerque*, que le Roi de France, porté à donner aux habitans de cette Ville des marques de sa bienveillance, a statué qu'à l'avenir ceux d'entre-eux qui voudroient servir comme Matelots sur des Bâtimens Corsaires,

faires, feroient exemts de pouvoir être, comme tels, enclaſſés avec ceux qui ſont deſtinés à l'équipement des Flottes de Sa Majeſté Très-Chrêtienne.

Bientôt l'on verra le Port de *Dunkerque*, jalouſie des Anglois, dans un état à leur en donner plus que jamais. On y travaille ſans relâche; & bientôt l'on en verra ſortir nombre de Corſaires des mieux armés qui dirigeront leurs courſes ſur eux. Il paroit preſque journellement de leurs Vaiſſeaux à la hauteur de ce Port, pour découvrir les ouvrages qu'on y fait. Ils ne peuvent cependant ſe mettre bien à portée d'en être exactement éclaircis.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'eſt paſſé de conſidérable en FRANCE, depuis le mois dernir.

LE départ du Roi pour *Lyon* n'eſt plus ſi certain. Du moins, s'il a lieu, il eſt remis à un autre tems. On a ſçu arranger les affaires pour l'*Italie* dans le Cabinet d'une façon qu'il n'y a nul trouble à y appréhender, & que ce voyage paroit inutile. Les Puiſſances intéreſſées à maintenir la tranquillité de cette Région, ont trouvé le moyen de la ſtater, la mort même du Roi d'Eſpagne arrivant dans le tems de la guerre préſente. C'eſt un effet du bel accord qui ſubſiſte entre-elles, & dont il réſulte un bien d'autant plus grand, que ni la Cour de *France* ni celle de *Vienne* n'ont beſoin d'envoyer aucunes troupes vers ce Pays, mais

peuvent

peuvent libiement employer leurs forces à la cause qui est commune à leur heureuse Alliance, & parvenir a dompter, par des efforts redoublés, leurs ennemis dans le cours de la campagne qui est déja ouverte de tous côtés. Le début de celle du *Meyn* présente un événement qui y conduit. Il est avantageux aux armes combinées de la France & de l'Empire. Le Duc de Broglie a remporté des Hessois & des Hannovriens une victoire le 13. Avril, dont nous ferons un détail en son lieu. Un Officier dépêché par ce Général, & arrivé le 16. à *Versailles*, en a apporté la premiere nouvelle au Roi, qui l'annonça de suite à sa Cour.

L'Armée que Sa Majesté fait assembler actuellement dans la *Flandres-Françoise*, sera de 30000 hommes, quatre Bataillons des Gardes Françoises & deux des Gardes Suisses s'y sont rendus, étant partis de *Paris* les 20, 22, 24 & 26 Mars. Il y aura une Armée à peu près de même force en *Bretagne*. Au moyen de ces deux Corps & des Gardes-Côtes, on peut se compter à l'abri de surprise de la part des Anglois, & en état de les faire répentir des tentatives qu'ils voudroient renouveller par des descentes, comme il leur est arrivé à *St. Cast*. Il semble qu'on n'a d'ailleurs pas grand sujet d'être allarmé de leurs grands armemens maritimes. Ceux de la Couronne vont être également grands. Le Maréchal de Conflans est nommé pour commander la Flotte qu'on a armée à *Brest* & à *Rochefort*. Il a sous ses ordres plusieurs Officiers Généraux. Ce sont 23 Vaisseaux de Ligne qu'on a armés à *Brest*, à l'*Orient* & à *Rochefort*, auxquels doivent se joindre douze Frégates,

Frégates, qui sont destinées à renforcer cette Escadre formidable. Les Vaisseaux sont le *Soleil-Royal* de 80 canons que monte le Maréchal de Conflans, le *Tonnant* de 80 canons monté par le Prince de Beaufremont, le *Formidable* par Mrs. du Verger & St. André, tous deux Chefs d'Escadre, l'*Intrépide* de 74 par Mr. de Chateloger, le *Héros* de 74 par Mr. de Sauzay, le *Magnifique* de 74 par Mr. de Moragues, la *Thesée* de 74 par Mr. de Kersaint, le *Juste* de 72 par Mr. de St. Allouarn, le *Superbe* de 70 par Mr. de Montalais, le *Northumberland* de 70 par Mr. de Belingan, le *Bizarre* de 64 par Mr. de Rohan, l'*Eveillé* de 64 par Mr. de la Prevalais, & le *Sphinx* de 64 par Mr. de Coutance. Outre ces treize Vaisseaux de Ligne à *Brest* il y a encore douze Frégates. A cet armement on joint les Vaisseaux l'*Orient* de 80 canons commandé par Mr. de Guebriant, le *Robuste* de 74 par Mr. de Vienne, le *Solitaire* de 64 par Mr. de Langle, & le *Brillant* de 64 par Mr. de Bois-Château que l'on arme à l'*Orient*. On y joint aussi le *Glorieux* de 74 canons que commandera Mr. de la Bosse, le *Dauphin* de 64 Mr. d'Urtubie, le *Dragon* de 64 Mr. de Caumont, le *Hardi* de 64 Mr. d'Orvillers, & le *Warwich* de 50 Mr. de Breda, à l'armement desquels on a travaillé à *Rochefort*; ce qui forme la Flotte de 23 Vaisseaux de Ligne & de douze Frégates. Le Chevalier des Roches est nommé Major de cet armement, & Mr. de l'Isle-Adam en est Commissaire. Les Vaisseaux armés à *Toulon* sont au nombre d'onze : ils doivent être renforcés de huit Frégates.

Par l'énumération de ces Vaisseaux dont partie a mis à la voile, pour agir contre l'ennemi,

on

on peut juger du Génie qui préside aujourd'hui au Département de la Marine Françoise. Mr. de Berryer sera secondé dans ses opérations par Mr. de Silhouette, que son mérite a élevé au poste de Contrôleur-Général des Finances. A *Brest*, à *Rochefort* & à *Toulon*, l'argent & les hommes arrivent sans discontinuer pour les armemens. Il se présente même plus de Matelots qu'on n'en a besoin. Le Chevalier de Mirabeau, Capitaine de Vaisseau, est pourvû de l'inspection générale des Gardes-Côtes avec la direction des batteries & des signaux dans toute la partie de la Côte, depuis la *Loire* jusqu'à l'extrêmité de la frontière. L'autre partie est commise aux soins du Comte de Beaujeu; de sorte que toutes les Côtes dans l'étenduë du Royaume sont partagées entre ces deux Officiers. Ils ont sous eux dix Inspecteurs, & commandent à tous les Capitaines-Généraux, Majors & Lieutenans-Colonels des Milices Gardes-Côtes.

On est assuré que le Maréchal de Conflans a mis à la voile, mais sans qu'on sache véritablement si c'est pour l'*Amérique*. On le croit. C'est à présent la troisiéme Escadre qui est en mer. Les deux autres sont aux ordes de Mrs. Daché & de Bompart; étant unies elles seront en état de tenir au moins les Anglois en échec. Celle de Mr. de Bompart doit avoir fait rencontre d'une Escadre Angloise sur laquelle il auroit remporté une victoire, en lui enlevant entre-autres deux Vaisseaux de guerre & ayant mis plusieurs autres Vaisseaux Anglois hors de combat; mais on n'a pas encore la liste des Officiers & Soldats tués & blessés dans cette affaire. On n'a pas non plus la confirmation de

de la prise de la *Guadaloupe* par les Anglois; ce qui fait que bien du monde en doute jusqu'à présent. Ce qui est plus certain, c'est l'heureux retour en différens Ports de France de la Flotte de *St. Domingue*, consistant en dix-huit Vaisseaux, dont six sont arrivés à *Nantes*, deux à *Brest*, quatre à *Bordeaux*, deux à *St. Malo*, un au *Havre* & trois à *Marseilles*. Ces Navires, que six gros Vaisseaux Anglois avoient tenu bloqués au Cap *Saint François* jusqu'au 11. Février, en étoient partis le jour suivant.

II. Le Département de la Guerre vient d'être augmenté d'un Intendant & d'un Inspecteur, qui sont Mr. de Foulon & le Chevalier de Villiere. Ils travailleront conjointement avec le Maréchal Duc de Belle-Isle & Mr. de Cremille, son adjoint.

Le 13. Mars le Roi a rendu une Ordonnance concernant le Corps des Saxons qui est à son service. Elle porte ce qui suit.

Ordonnance au sujet du Corps des Saxons.

Sur ce qu'il a été représenté à Sa Majesté par les Généraux & Officiers des troupes Saxonnes qui sont à son service en qualité d'Auxiliaires, que le Roi de Prusse ayant publié le premier Décembre de l'année dernière une Déclaration en forme de Lettres Avocatoires, par laquelle ce Prince prétend qu'ils ont manqué à leur parole d'honneur & aux obligations qu'ils ont contractées avec lui, & les menace de les traiter avec la plus grande rigueur, s'ils ne viennent dans l'espace de trois mois se remettre sous sa dépendance; lesdits Généraux & Officiers se trouvent dans l'obligation de se justifier d'une imputation si injurieuse à leur honneur, & de faire connoître publiquement, que s'ils ont regardé comme nulle la Capitulation de *Lilienstein* & les engagemens que la force leur a extorqués depuis, le Roi de Prusse ne peut s'en prendre qu'à lui, puisqu'il a violé le premier les principaux articles de ladite Capitulation, & des Reversales qu'il leur

a

a fait signifier après cette époque, pour les forcer à porter les armes contre leur légitime Souverain; & que par conséquent cette conduite de Sa Majesté Prussienne les a affranchis de tout engagement, & leur a rendu la liberté. Sa Majesté à qui lesdits Officiers & Généraux avoient déja fait connoître, avant d'entrer à son service, la solidité des raisons qui les avoient portés à se dégager des liens que le Roi de Prusse avoit rompus le premier, s'intéressant très-vivement à l'honneur d'un Corps, qui par la valeur la plus distinguée, par sa fidelité reconnuë à ses engagemens, & par les services qu'il a rendus à la bonne cause, a merité son estime & les applaudissemens du Public, n'a pû qu'aprouver leur demande: & en conséquence Elle leur a permis & permet de rendre public l'Exposé ci-joint des motifs de leur conduite à l'égard du Roi de Prusse pour convaincre toute l'Europe de leur innocence, & détruire la flétrissure qu'on a voulu faire à leur honneur & à leur bonne foi par la Déclaration susdite du premier Décembre de l'année dernière. Déclarant Sa Majesté, que si le Roi de Prusse entreprenoit d'exécuter les menaces qu'il a faites auxdits Généraux & Officiers, il exposeroit ses troupes à un traitement réciproque, dont elle espère que ce Prince les garantira, par la justice qu'il rendra auxdits Généraux & Officiers; Sa Majesté désirant très-sincèrement de se voir dispensée d'en venir à de pareilles extrêmités, qui couteroient beaucoup à son cœur, & n'y ayant que la seule nécessité d'une juste répresaille qui puisse l'y déterminer.

Mande & ordonne Sa Majesté au Maréchal de Contades, son Lieutenant-Général commandant ses Armées en Allemagne, de faire publier la présente à la tête dudit Corps de troupes Saxonnes, & de la faire pareillement publier & afficher dans tous les Pays du Roi de Prusse & de ses adhérens, occupés par les troupes de Sa Majesté. Fait à *Versailles* le 13. Mars 1759. *Signé*, LOUIS. *Et plus bas*, le Maréchal Duc DE BELLE-ISLE.

Le 30. Sa Majesté rendit un autre Arrêt, se sentant obligée de le faire, sur des calomnies ré-

 pandues

panduës contre les Jésuites de son Royaume, au sujet d'une prétenduë succession que ces Pères auroient tirée d'un nommé *Ambroise Guys*. Les Gazetiers d'Hollande ont prêté leur plume à l'invention, en l'habillant de la réalité, outre deux prétendus Arrêts qu'ils se sont fait un plaisir de donner au public, l'un comme rendu par le Parlement de *Rennes* le 7. Mars 1718, & l'autre comme rendu par Sa Majesté elle-même le 11. Février 1736, quoiqu'à la seule vûë de ces pièces le ridicule en sautât aux yeux. On a pris le nom du Roi dans la dernière; on l'a contresignée PHELIPPEAUX; on a surpris la bonne foi d'un porteur pour aller la signifier aux Jésuites de *Paris*. L'Arrêt suivant du Conseil d'Etat du Roi, rendu sur cette pièce fabriquée, montre ce qui en est.

Le Roi étant informé qu'il se répand dans le Public un Ecrit imprimé ayant pour titre : *Arrêt du Conseil d'Etat du Roi qui condamne tous les Jésuites du Royaume, solidairement, à rendre aux héritiers d'*Ambroise Guys *les effets en nature de sa succession, ou à leur payer par forme de restitution la somme de huit millions de livres*. Ledit Arrêt en date du 11. Février 1736; & quoiqu'à la seule lecture de ce prétendu Arrêt il ne soit pas permis de douter, par la forme en laquelle il est conçu & par les dispositions qu'il contient, que cet Arrêt ne soit supposé, comme il l'est en effet; cependant les nommés *Jean Humbelot*, Ingénieur & ci-devant Commis aux Fermes de Sa Majesté du Département de Langres, & *François Robineau de Lafosse*, se disant Cessionnaires des droits des héritiers dudit *Ambroise Guys*, ont fait le 3. du présent mois signifier ledit prétendu Arrêt, comme collationné par l'un des Secretaires de Sa Majesté, aux Jésuites de la Maison Professe à Paris. Sa Majesté a estimé ne devoir pas laisser subsister la signification qui a été faite d'un Arrêt qui n'a jamais été rendu, & qu'il

qu'il est de sa justice de faire punir sévèrement ceux qui seront convaincus d'avoir eu part à la fabrication dudit prétendu Arrêt & de l'avoir imprimé, vendu, débité ou autrement distribué dans le Public. A quoi voulant pourvoir, Sa Maj. étant en son Conseil, a déclaré & déclare nulle la signification dudit prétendu Arrêt, faite le 3. du présent mois, & toutes autres significations qui en auroient été ci-devant faites ou qui en seroient faites à l'avenir. Fait défenses auxdits *Humbelot* & *Robineau de la Fafosse* de se servir de la signification faite dudit prétendu Arrêt le 3. du présent mois & de faire aucunes procédures sur icelle, à peine de nullité & de trois mille livres d'amende. Fait défenses sous les mêmes peines à tous Huissiers & Sergents de faire aucune signification dudit prétendu Arrêt. Enjoint à son Procureur Général aux Requêtes de son Hôtel de tenir la main à l'exécution du présent Arrêt. Ordonne qu'à la Requête de sondit Procureur Général, & au rapport du Sr. *Taboureau*, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, le procès sera instruit, fait & parfait, & jugé en dernier ressort auxdits de son Hôtel à ceux qui ont eu part à la fabrication dudit prétendu Arrêt, leurs complices, adhérens, fauteurs & participes, & à ceux qui ont imprimé, colporté, vendu, débité ou autrement distribué ledit prétendu Arrêt; & sera le présent Arrêt imprimé, lû, publié & affiché par tout où il appartiendra. Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à *Versailles* le 30. Mars 1759. PHELYPPEAUX.

Depuis la publication de cet Arrêt, on fait toutes recherches pour découvrir & punir les fabricateurs de la Pièce qui y a donné lieu.

Le Roi a nommé à diverses places vacantes dans le Militaire & à quelques Abbayes, dont celle de *Saint Paul* à Verdun-sur-Meuse, Ordre de Prémontré, est donnée à l'ancien Evêque de Limoges, Précepteur du Duc de Bourgogne. L'Evêque d'*Evreux* remplace l'Archevêque d'*Alby*, qui passe à l'Archevêché de *Rouen*, &

l'Abbé de Marrazio succède à l'Evêché d'*Evreux*.

Le 5. Avril des Députés de chaque Chambre du Parlement, ayant à leur tête Mr. de Molé, premier Président, se rendirent à *Versailles*, & y firent au Roi des représentations au sujet de la division des Membres du Parlement de *Besançon*, dont ils demandent le rappel. Le Roi leur fit une courte réponse en ordonnant que la grande Députation de son Parlement eût à se rendre le 8. à *Versailles*, pour recevoir sa réponse. Y étant arrivée, Mr. de Lamoignon, Chancelier de France, leur fit connoître, en présence du Roi & par ses ordres, les intentions de Sa Majesté par le Discours remarquable que voici.

Le Roi n'avoit pas lieu de s'attendre à des Remontrances de son Parlement de Paris *sur une affaire qui lui est étrangère & qui ne regarde que le Parlement de* Besançon.

Sa Majesté auroit du moins souhaité que l'esprit dans lequel elles paroissent formées, ne l'eut pas obligée à rappeller les principes qu'on ne doit jamais perdre de vûë.

Les Officiers de son Parlement de Paris *doivent sentir qu'ils excédent les bornes de leurs fonctions, lorsqu'ils entreprennent de les étendre à l'ordre universel du Gouvernement dans les différentes parties du Royaume. C'est dans la personne seule du Roi qu'existe l'universalité, la plénitude & l'indivisibilité de l'autorité; mais son service est nécessairement divisé entre ses Officiers, suivant la nature de leurs différentes fonctions, & rélativement aux départemens & aux bornes que l'autorité Royale leur a marqués, & qu'ils ne peuvent transgresser*

sans

sans troubler l'ordre, l'harmonie & la tranquillité de l'Etat.

Le Roi, seul Législateur dans son Royaume, regardera toujours l'observation des Loix comme le fondement le plus solide de son autorité. Ce n'est point donner atteinte à ce principe, lorsque par des considérations supérieures, ou par des raisons d'Etat, dont ses Officiers ne peuvent être Juges, Sa Majesté use du pouvoir Souverain qui réside en sa personne par des voyes d'administration, dont qui que ce soit ne peut se dire exempt dans son Royaume. Sa Majesté les réserve pour les occasions dans lesquelles le bien public, ou même celui des familles le demande; & non-seulement les Officiers de ses Cours, chacun dans ce qui lui est particulier, mais ces Cours elles-mêmes les réclament tous les jours, lorsqu'elles ne trouvent pas dans une condamnation régulière un moyen suffisant de pourvoir à la sûreté publique.

Tous les Sujets du Roi sont sous la protection immédiate des Loix; ce qu'il y a de propre aux Magistrats est qu'ils sont obligés de les mieux connoître & de s'y conformer plus soigneusement que les autres, à qui ils doivent cet exemple.

Ils ne doivent point être troublés ni inquiétés dans l'exercice des fonctions de leurs charges, lorsqu'ils ne s'y écartent pas de leurs devoirs. Si ceux qui y contreviennent sont d'un Corps qui ait la prérogative d'en connoître, c'est au Corps à réprimer ses Membres, à moins qu'il ne participât lui-même à leur faute, ce qu'il faut souhaiter de ne voir jamais; mais personne ne pensera que l'impunité puisse en aucun cas

être assurée à des Sujets qui s'écarteroient essentiellement de leur devoir.

Le Roi, bien instruit de la Loi célèbre du Roi Loüis XI. qui devoit être citée seule à cette occasion, entend que les Titulaires des Offices, tant que ces Offices subsistent, n'en puissent être privés autrement que par mort, résignation volontaire ou forfaiture bien & dûëment jugée; ce qui ne déroge pas au pouvoir de Sa Majesté, qu'on ne doit pas mettre en question de supprimer les Offices, lorsque le bien de ses Sujets & la réformation de quelque partie de l'ordre public peuvent le demander.

Le secret, tel qu'il est prescrit, doit être inviolable dans les Parlemens, ainsi que dans les autres Tribunaux; & ce que Sa Majesté a le plus à souhaiter, est qu'il soit fidélement observé. Ce secret toutesfois n'est ni ne sauroit être pour Elle, & dans les Parlemens encore moins que partout ailleurs, puisque Sa Maj. y est toûjours censée présente.

Sa Majesté ne veut donner atteinte nulle part à la liberté légitime des suffrages; mais plus les fonctions des Magistrats qui veillent pour Elle à l'ordre public sont importantes, plus il est intéressant pour Elle & pour son Etat, que les vûës & les sentimens des Officiers auxquels Elle confie cette portion de son autorité Royale, puissent lui être connus, pour que Sa Majesté soit en état de juger du dégré de confiance qu'ils méritent.

Le Roi ne dissimulera pas l'attention que quelques termes échappés dans les Remontrances se sont attirée de sa part, comme pouvant être pris dans un sens que son Parlement desavoüeroit sans doute lui-même. On y parle du droit

de la Nation, comme s'il étoit distingué des Loix dont le Roi est la source & le principe, & que ce fût par ce droit que les Loix protégeâssent les Citoïens contre ce que l'on veut appeller les voyes irrégulières du pouvoir absolu. Tous les Sujets du Roi en général & en particulier reposent entre ses mains à l'abri de son autorité Royale, dont il sait que l'esprit de justice & de raison doit être inséparable; & lorsque dans cet esprit il use au besoin du pouvoir absolu qui lui appartient, ce n'est rien moins qu'une voye qu'on puisse dire irrégulière.

Le Parlement de Besançon *y est qualifié* Parlement séant à Besançon. *Voudroit-on donner à entendre que les différens Parlemens ne font qu'un seul & même Corps, dont les parties sont distribuées dans les différentes Provinces du Royaume & demeurent unies entre elles? Ce seroit, abusant peut être de quelqu'emphase d'expressions employées dans un sens tout différent par le Chancelier de l'Hôpital, donner lieu de renouveller des prétentions solemnellement proscrites, & qui n'ont été depuis hazardées que dans des tems de trouble & de révolte, dont le Roi est bien aßuré que son Parlement déteste l'époque & le souvenir. Sa Majesté aime mieux entendre cette désignation du Parlement de la Province de* Franche-Comté, *comme n'indiquant que le lieu de la séance de* Besançon, *de même qu'elle étoit autrefois à* Dole.

Dans les dispositions favorables où Elle désire toûjours d'être pour les Officiers du Parlement de Paris, *Elle se persuade aussi qu'ils se sont laissés surprendre à de faußes rumeurs, démenties par les Actes mêmes, qui reposent au Greffe du Parlement de* Besançon *lorsqu'ils ont pensé*

que

que les Officiers de ce Parlement ne délibéroient que sous le joug & l'impression des voyes d'autorité.

Sa Majesté est mieux instruite, que les Officiers de son Parlement de Paris *ne peuvent & ne doivent l'être, de la situation du Parlement de* Besançon. *Elle y a donné & y donne encore l'attention la plus sérieuse.*

Si Elle a été forcée d'éloigner une partie des Membres de ce Parlement, Elle ne s'y est déterminée que pour faire cesser un trouble & une division qui éclatoient jusqu'au scandale; & si ceux qu'Elle avoit mandés, comme Elle est en droit de le faire, ont eu le même sort, c'est que leur union trop entière & trop déclarée avec ceux qui persistoient à entretenir les troubles, n'a pas paru permettre de les traiter différemment.

Les Officiers du Parlement de Paris *ne s'exposeroient pas à ces erreurs, s'ils se renfermoient dans ce qui leur appartient. Les Loix ne leur donnent aucune voye jurisdique, & reprouvent celles qui ne le seroient pas, pour prendre connoissance de la vérité de ce qui se passe hors de leur ressort.*

C'est en considération de cette surprise, dont ils se sont laissés prévenir sans y avoir réfléchi comme ils auroient dû le faire, que la bonté du Roi excuse des Remontrances, qui, si elles étoient connuës, seroient capables de faire naître des inquiétudes & des perplexités dans l'esprit des peuples, en présentant un danger qui n'existe pas.

Le Roi, par une suite de la bonté paternelle dont il a fait si souvent ressentir les effets aux Officiers de son Parlement de Paris, *a bien voulu*

encore

encore aujourd'hui s'expliquer à eux sur des principes que personne ne peut ni ne doit mettre en question & que Sa Majesté ne pourroit cesser de maintenir, sans manquer à ce qu'Elle doit à elle-même & à son Etat.

Le Roi est bien éloigné de vouloir diminuer ni la dignité ni les pouvoirs légitimes, ni les justes prérogatives de son Parlement de Paris, *dont il est lui-même d'autant plus jaloux, qu'il sait que c'est le Siège principal de sa Justice Souveraine, qui lui appartient essentiellement & à sa Couronne; mais il veut y être servi & obéï par ses Officiers, qui n'en tiennent l'exercice que de lui, conformément aux véritables règles qui font la loi de leur conduite.*

Qu'ils soient attentifs à s'y renfermer, Sa Majesté les écoutera toûjours volontiers dans ce qu'ils auront à lui représenter pour le bien de son service & de celui de ses Sujets, sur les objets dont ils pourront régulièrement prendre connoissance, & Elle y aura tout l'égard que les occasions pourront lui permettre.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, *en* ESPAGNE *& en* PORTUGAL, *depuis le mois dernier.*

ITALIE. *Naples.* De la crainte d'une guerre prochaine en *Italie* l'on passe tout d'un coup au calme. On ne doute plus que le repos n'y soit assuré contre l'événement qui

paroissoit

paroissoit devoir y allumer le feu de la guerre. Le Roi s'est expliqué sur des arrangemens dont on est convenu, en cas de mort du Roi d'Espagne. Toutes les troupes reviennent conséquemment du Camp qui se formoit à *Saint Germain*, à *Fondi* & à *Sora*, à l'exception de huit Bataillons & de trois Régimens de Cavalerie qui resteront sur les frontières. C'est dans des conférences secretes que l'Ambassadeur de France a euës avec le Roi, que les choses ont été reglées pour le maintien de cette tranquillité. Il n'y a nul doute que celui de la Cour Impériale de Vienne, qui est le Comte de Neipperg, fils du Maréchal de ce nom, n'y ait concouru suivant les instructions qu'il avoit de Leurs Majestés Impériales. Le Ministre du Roi de Sardaigne ayant été de quelques-unes de ces conférences, on y aura trouvé le point de contenter aussi ce Prince, la mort arrivant du Roi Catholique. On la croit toujours prochaine, puisque tout est préparé pour le voyage de Sa Majesté Sicilienne en *Espagne*, & qu'elle a déja reglé le Conseil de Régence pour son Royaume pendant son absence.

Sur ce que les Corsaires de *Barbarie* se montrent dans les mers de *Sicile* & de l'Etat de *Genes*, l'Escadre des Chebecs du Roi a mis à la voile pour assurer la tranquillité de la Navigation & la sûreté du Commerce. Deux gros Bâtimens Genois, armés aux dépens de la Compagnie de *Secours* & montés chacun de 22 canons & de 200 hommes, ont aussi mis en mer afin de donner la chasse aux mêmes Corsaires.

ROME. Le Pape a envoyé dans toutes les Cours de la Catholicité la liste des Nonces qui doivent

doivent y résider ; & il y a apparence que la promotion des Cardinaux se fera dans le présent mois de Mai. Sa Sainteté a rendu deux Edits, par l'un desquels elle rappelle tendrement les Religieux apostats, mitige les pénitences que les Supérieurs imposent à ceux qui retournent dans leurs Couvents, & leur permet de passer dans d'autres Ordres. Le second enjoint à tous les Prélats & Ecclésiastiques Bénéficiers d'aller à leurs résidences dans le terme de douze jours, sous les peines portées par le Concile de Trente & autres énoncées dans cet Edit.

Il y eut le 20. Mars une Assemblée de la Congrégation des Rites sacrés pour la Béatification de la Vénérable Victoire Fornari, Fondatrice du Couvent *Bleu-Celeste* à Genes.

On a publié à *Rome* une Convention qui tend à appréhender les vagabonds & les bannis de l'Etat Ecclésiastique & de *Venise*. Elle a été concluë pour cinq ans.

Dans le tems qu'il doit paroitre une forte Escadre Angloise dans la *Méditerranée*, le Ministre d'Angleterre à *Florence* a déclaré à la Régence du Grand Duché, que le Roi son Maître ne pouvoit voir d'un œil tranquille la part que la *Toscane* prenoit à la guerre présente par les secours qu'elle envoyoit en Allemagne pour agir contre un Allié de la Grande-Bretagne.

CORSE. Huit cens hommes de troupes Genoises ayant débarqué dans cette Isle pour en échanger les garnisons, voulurent signaler leur arrivée par un coup de main & emporter d'emblée le Village de *Turiani* à cinq mille de la *Bastie*, fortifié par les rébelles. Ils en attaquerent & défirent 300 qui occupoient une

Re-

Redoute; mais leur Chef Paoli imformé de la marche, rassembla les soulevés des Pièves, & pendant que les autres se préparoient à l'attaque du Fort, il investit leur Camp, les mit en déroute, s'empara de leur attillerie, & fit prisonniers ceux qui échapperent au fer & au feu. Les troubles continueront ainsi en *Corse*, d'où l'on assure que les troupes Françoises doivent se retirer.

ESPAGNE.

Sur ce qui s'est passé dans les Conférences de *Naples*, on n'a pas hésité de publier à *Madrid* que le repos de l'*Italie* ne sera pas troublé par la mort du Roi, qu'on croit d'autant plus prochaine que ses forces diminuënt à vûë d'œil. On n'en continuë pas moins avec vigueur les armemens. Outre 21 Vaisseaux de Ligne mis en commission, on en a encore augmenté le nombre, & tout a dû être prêt à mettre en mer dans les premiers jours du présent mois de Mai. L'Amiral Stuard est allé prendre le Commandement de ceux qui sont équipés à *Carthagene*, & auxquels on a joint quelques Chebecs. Les troupes de terre sont en bon état, & l'on assure qu'il y sera fait cet Eté une grande augmentation; déja, pour completer les Régimens avec plus de facilité, on enrolle les gens sans aveu dans toute l'étenduë de la Monarchie, & l'on met en batterie les canons le long des Côtes & dans toutes les Places maritimes.

On apprend de *Tunis*, que Mahomet Bacha, Dey de cette République, y étant mort le 11. Février après une maladie de trois semaines,

Sedly

Sedly Aly Bey son frère, fut proclamé le lendemain successeur à la Régence. On le dit doüé de bonnes qualités, & qu'il ne doit rien à son prédécesseur quant à la politique & aux vertus militaires. Pendant la maladie de son frère & voyant le danger où il étoit, il prit de si justes mesures qu'après s'être assuré des principaux postes de *Tunis* sans effaroucher le peuple, il fit arborer le Pavillon le 12. dès la pointe du jour, au bruit d'une salve de canon de la Citadelle. Le Divan s'étant assemblé à ce signal, l'élut d'une voix unanime; une émotion populaire s'ensuivit; on se préparoit à une révolte, mais elle a été prévenuë, & aucune fâcheuse conséquence n'en est arrivée.

Un Navire Anglois nommé le *Lichtfield* de 50 canons s'est brisé sur la Côte de *Salé*. Il en est péri 130 hommes de l'Equipage de 350 dont il étoit composé. Les 220 qui se sont sauvés, auront pû avoir le sort infortuné de l'esclavage, à cause d'une grande mesintelligence qui règne entre l'Empereur de Maroc & le Roi d'Angleterre.

PORTUGAL.

La Cour revint le 2. Mars à *Lisbonne*, de *Salva Terra* où elle s'étoit renduë le 19. Janvier. Le Roi guéri heureusement de ses blessures & toute la Famille Royale joüissent d'une santé parfaite, & Sa Majesté ayant repris les rennes du Gouvernement, donne, comme ci-devant, les audiences à l'ordinaire. On n'a rien de plus à annoncer jusqu'à présent que ce qui s'est passé le 13. Janvier à la scène sanglante dont on a rapporté les actes. Les accu-

sés

ſés & ſoupçonnés d'avoir eu part à la Conjuration, demeurent toûjours détenus fort étroitement, & juſqu'à ce qu'il en éclate quelque choſe, perſonne, avec certitude, ne peut avancer que tels & tels ſont réellement convaincus du crime dont les Juſticiés ont ſubi la juſte punition; au moins il ne tranſpire encore rien à cet égard dans le public. C'eſt ce que ſont obligés de dire préſentement ceux dont les plumes ont écrit au hazard. Les traits d'une paſſion bizarre s'y voyoient trop en plein pour qu'ils méritaſſent la peine d'être relevés en réfutation. Ce qu'elles marquent, pour ne pas abſolument tomber en diſette, eſt « Que le Miniſtère » Portugais devoit encore publier de nouvelles » Pièces, ſans dire contre qui, mais que juſ- » qu'à préſent il n'en a paru d'autres que celles » qu'on a rapportées. » A la vérité, on a ſévi contre les Jéſuites dans une Lettre circulaire, émanée, dit-on, par autorité Royale. On y a inſinué, que par leur doctrine ils ont excité contre la vie du Roi les criminels qui ont été exécutés : Imputations bien dures; mais au fonds les fautes de particuliers, s'il en eſt, devroient-elles retomber ſur tout un Corps? Que la rigueur des Loix s'appeſantiſſe ſur les coupables, rien de mieux en place. C'eſt l'équitable ſentiment de tous ceux que la haine ou l'eſprit de parti n'ont jamais animés. Le tems & le genre d'une ſeconde exécution envers des Eccléſiaſtiques, dépendroient-ils de la déciſion du Siège de *Rome*? Le Roi ſe ſeroit-il déféré à ce Siège, ſuivant ce que des Nouvelliſtes peu initiés du pouvoir des Souverains, en penſent, ou voudroient faire penſer? Un Religieux, avant que d'appartenir à aucun Ordre,

Ordre, n'est-il pas né sujet de son Souverain, & conséquemment soûmis aux peines décernées contre les infracteurs des Loix ! Attendons, comme nous l'avons dit, la fin d'une histoire qui en son tems pourra montrer quelque chose de plus qu'on n'en sçait, par les circonstances de son origine datées de la nuit du 3. Septembre dernier. Le Ministre Carvalho est toûjours à la recherche : Il continuë à prendre ses précautions contre ce qui subsiste encore des grandes Familles qu'on anéantit, & contre quiconque peut ou qu'il croit avoir eu des liaisons, des conversations avec elles, ou seulement qui les ont fréquentées. De-là les emprisonnemens qui se multiplient, & la torture qui n'est pas épargnée, On l'applique indifféremment aux Ecclésiastiques & aux séculiers. Le public ne s'occupoit, il y a un an, que des suites des tremblemens de terre qui ont comme bouleversé l'œconomie des affaires dans le Portugal; c'est à présent aux suites de l'attentat sur la personne du Roi qu'est fixée son attention, les affaires du dedans & du dehors étant comme absorbées dans celle-ci. Aussi n'y a-t-il rien, pour la politique de ce Royaume, à présenter à l'étranger dans le tems présent; toutes nouvelles y sont des plus stériles.

L'Escadre Angloise de l'Amiral Holmes, qui fit voile de *Spithead* le 29. Février dernier, est entrée dans le *Tage* avec quelques-uns des Vaisseaux de guerre dont elle étoit composée; mais ces Vaisseaux étoient dématés par la violence des ouragans qui régnoient pour lors, & la plûpart des Bâtimens de transport qui accompagnoient l'Escadre ont été mis hors d'état de continuer leur route.

ARTICLE

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable dans les Pays du NORD, depuis le mois dernier.

SUEDE. On va recommencer les opérations militaires avec d'autant plus de confiance, que le 12. Mars le Marquis d'Havrincour Ambassadeur de France, & Mr. Panin Envoyé Extraordinaire de Russie, s'étant rendus ensemble chez le Baron de Hopken, Président de la Chancellerie, lui ont déclaré conjointement au nom de leurs Souverains, le premier « Que Sa Majesté Très-Chrêtienne » n'ayant pris part à la guerre qui s'est allumée » en Allemagne, pour secourir ses Alliés in- » justement attaqués, pour assurer le maintien » des Loix & Constitutions de l'Empire, & » pour rétablir la paix à des conditions équi- » tables; *le second*, Que, quoiqu'en considéra- » tion de la saison avancée & de la difficulté » de trouver des subsistances dans le pays en- » nemi, Sa Maj. Impériale de Toutes les Rus- » sies ait ordonné à son Armée, aux ordres » du Général Comte de Fermer, de se rappro- » cher de la Vistule, afin de s'y rafraichir & » de se pourvoir au plûtôt de tout ce dont elle » pourroit avoir besoin : Leurs Majestés Très- » Chrêtienne & Czarienne sont fermement » résoluës de continuer la guerre avec la plus » grande vigueur pour secourir leurs Hauts » Alliés & procurer une juste satisfaction aux » Lézés. En conséquence Leurs Majestés dé- » clarent,

clarent, qu'elles n'accepteront d'autre paix « que celle qui sera fondée sur des conditions « solides, justes & honorables, & qu'elles ne « prêteront l'oreille à aucune proposition d'ac- « commodement, quelle qu'elle puisse être, « sans un concert général de tous leurs Alliés. »

Tout se prépare ainsi à agir vigoureusement cette campagne dans la *Pomeranie*, dont on a eu la nouvelle, que le Capitaine Kruse, ayant été détaché le 16. Mars avec son Escadron de Hussars pour inquiéter les postes des Prussiens dans les environs de *Stralsund*, y avoit tellement répandu l'allarme, qu'après s'être rassemblés en force, ils étoient venus attaquer & canonner les Suèdois près du Moulin de *Carpenhager*; que la bonne contenance de ceux-ci leur en avoit imposé jusqu'à l'arrivée d'un secours qu'elles reçurent de *Damm*; qu'alors on s'étoit mis à escarmoucher pendant une heure, au bout de quel tems la vivacité du feu de quelques pièces de canon, parfaitement bien servies, avoit obligé les Prussiens de prendre le parti de la retraite; qu'il n'étoit resté aucun Suèdois sur la place, & que le seul Comte de Hamilton, un des Aides-de-Camp, avoit été legèrement blessé dans les reins.

De 500 soldats Prussiens, détenus jusqu'à la fin de Mars prisonniers de guerre à *Christianstadt* & ailleurs, 125 ont été transportés en *Pomeranie*, pour y être échangés contre un pareil nombre de ceux du Roi. Le Général de Lantingshausen, qui commande en chef l'Armée de Sa Majesté dans cette Province, vient d'être nommé au Gouvernement de *Stockholm*; & le Comte Charles de Hessenstein & le

Baron de Biernberg ont été créés Généraux-Majors.

La Commission Royale instruit actuellement le procès criminel de treize personnes accusées d'avoir suscité des troubles dans la *Dalécarlie*, & dont la Sentence pourroit bien tendre à la perte de leur vie. Ces treize sont gens du bas peuple. Ils sont détenus depuis huit mois.

On n'a encore rien à marquer du *Dannemarc* sur un Traité d'alliance offensive que les Etats Généraux des Provinces Unies des Pays-Bas auroient intention de conclure avec cette Cour, au cas qu'ils fussent obligés de rompre avec l'Angleterre.

Le 31. Mars, jour anniversaire de la naissance de Sa Majesté Danoise, a été marqué par une nombreuse promotion de Chevaliers de l'Ordre de Dannebrog & une nomination à plusieurs charges d'importance. Le 14. du même mois, elle avoit conféré la dignité de Felt-Maréchal, vacante par la mort de Mr. Arnoldt, à Mr. Gustave de Gruner, Lieutenant-Général, Commandant en chef de ses Armées & de la Citadelle de *Cronenbourg*, Inspecteur des Forts dans les parties méridionales & septentrionales du Royaume.

RUSSIE. On n'apperçoit à *Petersbourg*, & autres Places de l'Empire, que des préparatifs pour la campagne qui va commencer. Toutes les places publiques de *Petersbourg* fourmillent de recruës, & peu de semaines se passent sans qu'il en parte pour l'Armée au-delà de mille hommes bien équipés & pourvûs du nécessaire. On y a envoyé aussi un train considérable de gros canons, de mortiers, de bombes & de carcasses, propres à réduire quel-

que

que Place forte. Le Général Comte de Fermer, que des bruits publics annonçoient disgracié, mais sans autre fondement qu'à cause de son retour à *Petersbourg*, n'y est venu que pour faire son rapport à l'Impératrice de l'état où il a laissé l'Armée qu'il commande. Sa Majesté en a été très-satisfaite. Des conférences au Palais se sont tenuës depuis ce rapport, auxquelles ont assisté le Général Tiller, le Comte d'Esterhazy & le Marquis de Lhopital, tous deux Ambassadeurs des Cours de *Vienne* & de *Versailles*. Le plan des opérations de la campagne, & les moyens de parvenir à la paix par des efforts redoublés, y ont été concertés; & le Comte de Fermer est retourné à son Armée. Le 19. de Mars il arriva à *Königsberg*. En sa qualité de Gouverneur Général de la *Prusse-Brandebourgeoise* pour l'Impératrice, il y reçut ce jour-là les complimens & les honneurs dûs à sa dignité. Le 21. il partit pour *Marienwerder*, où il a repris le Commandement de l'Armée Russienne, & le 30. il a été à *Elbing* visiter les Régimens qui formoient un Cordon, qu'il a approuvé tant pour la position des troupes que pour la sureté des postes.

Le 27. l'Impératrice déclara le Comte de Woronzow Chancelier de sa Cour, Membre du Sénat, en récompense du zèle qu'il a toûjours témoigné pour les intérêts de Sa Maj.

POLOGNE.

Dans l'invasion que nous avons marqué avoir été faite par les Prussiens dans ce Royaume, ils ont donné des marques de leur ressentiment à ceux dont ils avoient pris du mécon-

tentement. Il n'y a pas eu jusqu'aux Juifs établis à *Lissu* & à *Posnanie*, qu'ils n'ayent obligé de leur payer de grosses contributions, sous prétexte que les plus riches d'entre-eux s'étoient mêlés de fournir des vivres & des fourages aux Russes, & de rendre à ces troupes tous les bons offices qui avoient dépendu d'eux. Les Juifs qui avoient reçu 2678 ducats pour la livraison de ces provisions furent contraints de rendre cet argent à l'ennemi ; & comme ils ne purent donner que 2000 ducats, il fallut que les plus riches d'entre-eux se missent entre les mains des Prussiens pour la sureté des 676 ducats restans. Le 4. Mars ils quitterent *Posnanie*, après y avoir levé des recruës, ruiné le magazin que les Russes y avoient amassé par la livraison des Juifs, & retournerent en *Silesie* par la même route qu'ils avoient prise pour venir en Pologne. Les troupes legères Russiennes se mirent à leurs trousses, surprirent cent de leurs Hussars & les firent prisonniers, ainsi-que leur Capitaine qui étoit à *Bouck* pour acheter des chevaux. Par-là le Royaume a été vuidé des Prussiens, qui ont payé chèrement leur excursion, par la fatigue des marches & une désertion assez grande qu'ils ont essuyées.

Quant à la Ville de *Dantzig*, les Russes en demandent encore l'entrée, & le Magistrat qui s'y oppose constamment par la neutralité qu'il veut observer, rend ses troupes plus alertes & plus sur leurs gardes que ci-devant. Cependant les Russes se renforcent considérablement à quelque distance de cette Ville ; & à en juger d'ailleurs par leurs mouvemens, ils devroient faire bientôt une irruption dans le territoire

du

du Roi de Prusse, dans le *Brandebourg* ou dans la *Pomeranie.*

Le Prince Charles, fils du Roi, est présentement à *Mittau* Capitale de la Courlande, dont il est Duc. Le 12. Mars il avoit fait ses adieux au Roi, & il a dirigé sa route vers la *Lithuanie.* Il s'est arrêté quelques jours à *Bialystock* chez le Comte de Branicky Grand Maréchal de la Couronne, qui lui a rendu tous les honneurs, & procuré tous les agrémens imaginables pendant son séjour en ce Château. Les fêtes qu'il a données à ce Prince mériteroient d'être mises en récit, tant pour la magnificence que pour le bon goût qui y ont regné. Mais ce sont-là des détails absorbés par d'autres de plus de conséquence dans le tems présent.

Le 21. du même mois de Mars Mr. de Wojewkow arriva de *Petersbourg* à *Varsovie*, pour y résider en qualité de Ministre Plénipotentiaire de la Cour de Russie. Il eut le 23. sa première audience du Roi, à qui il remit ses Lettres de créance. En même-tems Mr. de Gross, Ambassadeur de Sa Maj. Imp. Czarienne, eut son audience de congé de Sa Maj.

L'Archevêché de *Gnesne*, auquel est attachée la Primatie de Pologne & la Viceroyauté durant l'interrègne du Royaume, est donné au Comte de Lubienski, qui étoit Archevêque de Gnesne-Primat de Pologne.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

RATISBONNE. Une quantité de Pièces en plaintes, en justification, en représentations, de la part des Ministres qui résident en cette Ville, continuënt d'inonder la Diette dans ces tems de trouble pour l'Allemagne. On en oppose, comme on pouvoit s'y attendre, au Décret de Commission Impérial remis le 6. à la Dictature par le Ministre de Mayence, contre la Conclusion du Corps Evangélique du 29. Novembre dernier, par rapport à l'affaire du Ban de l'Empire; Décret que nous avons rapporté en son entier le mois passé. Les Ministres d'Hannovre & de Prusse ont répondu à ce Décret; le premier par un Imprimé en sept feüilles en date du 15. Mars, dans lequel il soûtient « Que quant à la validité d'un Arrêt » rendu par le Corps des Protestans, l'approbation du Chef de l'Empire n'est nullement » requise; qu'il constera clairement combien » juste est la Conclusion, dès-lors qu'en procédant à la mise au Ban de l'Empire, les » démarches en conséquence seront de nature » à contredire la Capitulation de l'Empereur, » qu'apparemment Sa Majesté Impériale ne » voudroit pas desavoüer les articles de cette » Convention, lesquels se trouvent rapportés » dans la Conclusion dont il s'agit; que le » droit qu'ont les Etats Protestans de s'associer

» contre

contre la pluralité de ceux de la Communion « Romaine, étoit incontestablement fondé « tant du côté de la Religion que de la Politique, sur la disposition & l'exécution du « du Traité de *Westphalie*; que les Protestans « envisageoient ce droit comme un appui si « solide & si sacré pour eux, qu'ils ne se résoudroient jamais à s'en départir, que l'expression de rébellion, dont on accusoit gratuitement plusieurs Princes, étoit aussi mal « appliquée que les Avocatoires, Edits & Décrets de la Cour Impériale étoient publiés « mal-à-propos; qu'une juste défense seroit « toujours incompatible avec une rébellion, « quand même elle deviendroit préjudiciable « aux intérêts de la Maison d'Autriche; qu'enfin les Droits de l'Empire n'autorisoient ni « l'Empereur, ni ses Ministres à connoître si « quelqu'Etat a encouru la peine du Ban, & « que cette connoissance étoit uniquement réservée aux Membres qui composent le Corps « Germanique &c. »

Au reste, cette Pièce étoit accompagnée d'une Lettre addressée par les Etats du Cercle à Sa Majesté Impériale sur ce que les Armées de France exigeoient qu'on leur fit des livraisons de vivres & de fourages, sans se mettre en devoir d'en acquitter la valeur, suivant la teneur des Loix de l'Empire, & conformément aux Lettres réquisitoriales des Cours de *Vienne* & de *Versailles*.

Un autre Mémoire de quatre feüilles d'impression, communiqué le 2. Avril aux Ministres de la Diette, aussi en réponse au même Décret de l'Empereur, vient du Baron de Plotho, Ministre de Prusse. Il y dit « Que le « droit «

» droit qu'ont les Proteſtans de s'unir par des
» Arrêtés particuliers ſur toutes les matières
» qui les intéreſſent, étoit auſſi fondé du côté
» des Loix que confirmé par l'uſage; que pour
» s'en inſtruire il ne falloit que jetter les yeux
» ſur le Paragraphe 52, article V. de la Paix
» d'*Oſnabrug*, que Sa Majeſté Pruſſienne ne
» redoutoit aucunement les menaces d'être miſe
» au Ban de l'Empire, perſuadée que le ſort
» de ſes Etats ne pouvoit être décidé qu'à la
» pointe de l'épée dans une guerre défenſive
» qu'elle avoit été forcée d'entreprendre; que
» les Etats Proteſtans n'avoient qu'inſiſté ſur
» l'accompliſſement de l'article XX. de la
» Capitulation Impériale; que cependant on
» les accuſoit d'avoir violé la paix publique
» en ce qu'ils ſe prévaloient de leurs droits,
» établis ſur le Traité de *Weſtphalie*; ce qui
» n'étoit autre choſe que mettre au Ban & en-
» velopper dans une proſcription générale tous
» les Etats Proteſtans de l'Empire; qu'enfin ſi
» l'on prétendoit déclarer nulles des Conclu-
» ſions de cette nature, on prétendroit égale-
» ment annuller tout à la fois la Paix de *Weſt-*
» *phalie* & la Capitulation Impériale &c. »

Voilà un précis de Pièces auxquelles la Diette pouvoit s'attendre, mais auxquelles on n'entend pas qu'il ait été fait beaucoup d'attention. Bientôt le Baron de Plotho y portera des plaintes, s'il ne l'a déja fait, ſur ce que Meſſieurs d'Ammon & de Creſſener, Réſidens d'Angleterre & de Pruſſe, ſommés par Mr. de Torcy, Commandant François dans *Cologne* de ſe retirer de cette Ville, avoient été obligés de prendre ce parti, pour ne point s'expoſer à quelque violence.

D'autres

D'autres Pièces de *Cassel*, de *Wolffembuttel* & d'ailleurs paroissent à la Dictature, toutes pour les intérêts particuliers de ces pays. A *Nuremberg* il a été communiqué aux Ministres du Cercle un Rescrit Impérial, datté du 28. Février, par lequel l'Empereur, attendu la constante rébellion du Roi de Prusse & de ses adhérens, qui ne visoient qu'à épuiser d'hommes & d'argent différens pays pour augmenter leurs forces, avoit expressément enjoint au Prince de Deux-Ponts, commandant en chef l'Armée d'Empire, de pénétrer dans la *Hesse*, & d'y porter le ravage en punition des excès qu'ils continuoient de commettre. En conséquence on a affiché dans le Landgraviat des Patentes rélatives à la résolution de Sa Maj. Impériale.

VIENNE.

La Cour de Suède & celle de Wirtemberg ont vrayement contenté la Cour Impériale sur le Décret de Commission de l'Empereur, porté le 6. Février à la Diette de *Ratisbonne* par le Ministre de Mayence. Mais on y est très-mécontent de la conduite des Ministres de la plûpart des Cours Protestantes à cette Diette, lesquels se faisant comme un mérite de traverser les mesures que Sa Majesté Imp. prend pour le bien de toute l'Allemagne, se roidissent, sous de vains prétextes, contre son Autorité. Les délibérations dans les Conseils ont ainsi pour objet les moyens de maintenir & d'appuyer les bonnes intentions de ceux des Etats qui n'ont à cœur que l'avantage du Corps dont ils sont les Membres, & qui adhérent aux sentimens paternels du Chef de l'Empire.

Le

Le Maréchal Comte de Daun & le Prince de Deux-Ponts, après avoir été de toutes les conférences militaires qui se sont tenuës à la Cour sur les opérations de la campagne, sont présentement à la tête des Armées dont ils ont le Commandement en chef. Le Général de Laudohn, bien rétabli de ses indispositions, a partagé avec eux pendant son séjour à *Vienne* les marques d'estime & de confiance de Leurs Majestés Impériales. Non-seulement il a été élevé par l'Empereur à la dignité de Baron du Saint Empire, l'Impératrice-Reine, pesant le mérite de ses services, vouloit l'élever au grade de Général d'Artillerie; mais par un effet de sa modestie, il s'est excusé de l'accepter. Il s'est borné à demander le Commandement d'un Corps plus considérable de troupes que celui dont il eut la conduite pendant la campagne précédente. L'Impératrice-Reine déférant à une demande si juste, ce Corps fut fixé à deux mille hommes par la levée d'un nouveau Bataillon qui s'est faite dans *Vienne* même, avec une promptitude étonnante, par le nombre de jeunes gens dont on eut l'élite, & qui s'offrirent d'abord pour servir sous un tel Officier. Le Général Laudohn partit de *Vienne* le 29. Mars pour se rendre à l'Armée. Le Maréchal de Daun y étoit arrivé le même jour, s'étant mis en chemin le 26. à cinq heures du matin, après avoir pris la veille congé de Leurs Maj. Impériales, & reçu des mains du Nonce du Pape le Chapeau & le Glaive bénits, que Sa Sainteté lui avoit envoyés. Le Comte de Lascy, Lieutenant-Général, étoit parti le 24. & le Prince de Deux-Ponts quelques jours auparavant pour *Nuremberg*, où étant arrivé, il a

transféré

transféré à *Bamberg* le Quartier-Général de l'Armée de l'Empire. Le Lieutenant-Général de Saint André s'est rendu à cette dernière Armée. Il avoit été les campagnes précédentes à celle des Russes. Le Maréchal de Nadasti est retourné en *Hongrie*, ses services y étant importans. La quantité de Bannalistes qui continuënt d'en arriver par ses grandes directions, le prouvent évidemment. Peu de semaines se passent, depuis trois mois, sans qu'il en défile des Corps plus ou moins nombreux devant *Vienne*, d'où ils marchent à l'Armée de *Boheme*.

BOHEME.

Dès le 23. de Mars tous les Régimens de l'Armée de l'Impératrice-Reine s'étoient approchés de *Münchengratz*, lieu fixé pour le Quartier-Général, où le Général Hatsch étoit arrivé le 16. & de suite tous les autres Généraux destinés à y servir sous le Maréchal Comte de Daun, qui y arriva le 29. Il trouva, dans la visite qu'il en fit les jours suivans, toutes les troupes dans le meilleur état possible, les magazins bien fournis, & les attirails abondans en toute espèce. Cette Armée, l'une des plus nombreuses & des plus brillantes de toutes celles qui ait encore paru en Allemagne, passe actuellement les cent mille combattans, sans un Corps séparé de dix-huit mille hommes, qui est du côté d'*Aussig* vers les frontières de la *Saxe*. A son arrivée à *Münchengratz*, Mr. le Maréchal eut la satisfaction d'apprendre le début de la campagne par un coup de main du Général Beck, qui y reparoit pour continuer des exploits que sa détention chez les Prussiens

a fait cesser jusqu'à son échange contre le feu Général Putkammer.

Commandant un cordon de troupes vers la *Lusace* & la *Basse-Silesie* il forma le dessein de tenter une entreprise contre la Garnison Prussienne de *Greiffenberg*, & les troupes postées dans les environs. A cet effet il se mit en marche la nuit du 25. au 26. Mars avec des troupes à ses ordres, deux pièces de canon de six livres de balle & quatre obus. Le Roi de Prusse, sorti de *Breslau* dès le 23. pour rouvrir sa quatriéme campagne de cette guerre, se trouvoit pour lors à *Bolckenhayn*, après avoir établi d'abord son Quartier-Général à *Ronstock*, Château situé à une lieüe de *Jauer*. Les Prussiens des environs de *Greiffenberg* pouvoient aisément se renforcer; Mr. de Beck en prit occasion de se faire accompagner des Généraux Majors de Buttler, de Gaisrugg & de Vehla, qui avoient été tout l'hiver de cantonnement avec lui. Il arriva vers les cinq heures du matin du 26. à portée de *Greiffenberg*. Pour en former l'investiture, il fit passer la *Queiß* à l'Infanterie nationale Hongroise & aux Hussars, en même-tems que les Grenadiers & les troupes Allemandes marchoient en-deça de la rivière. A leur approche le Colonel Thieringshoffen, Commandant de la Garnison, se retira dans les défilés voisins; & sur l'avis qu'il avoit appellé à son secours le Régiment de Ziethen, Hussars & autres troupes des Garnisons de *Hirschberg* & de *Lewenberg*, Mr. de Beck se hâta d'envoyer au-delà de la *Queiß* le Colonel Bugnetti, afin d'y soûtenir les Hussars & de couper le détachement ennemi. Celui ci, à la faveur d'une situation avantageuse, s'est défendu

près

près d'une heure, pendant laquelle on lui blessa plus de 70 hommes. Malgré toute leur résistance les Prussiens, serrés par les Hussars le sabre à la main, ont été obligés de se rendre prisonniers de guerre, au nombre de 700 Grenadiers qui ont été conduits à *Prague*, & parmi eux le Colonel Thieringshoffen, quatre Capitaines & cinq Lieutenans. On leur a pris deux pièces de canon. La perte du côté du Général Beck ne monte qu'à 20 hommes tués & une trentaine de blessés. Par cette manœuvre, les Hussars de Ziethen, qui tenoient des postes dans les environs de *Greiffenberg*, ont été dispersés au loin, & les Dragons Prussiens de Wirtemberg, après avoir rassemblé les leurs derrière *Liebenthal*, ont fait une retraite précipitée. Le Comte de Brunian Colonel des Hussars Esclavons, le Baron de Bugnetti Colonel du Régiment de Dragons de Darmstadt, le Colonel Almasy & Mr. Kis Major du Régiment de Hussars de l'Empereur, se sont beaucoup distingués dans cette affaire, ainsi que les Comtes de Grosscau & de Wartenberg, l'un Capitaine dans les Hussars Esclavons, & l'autre dans le Régiment de Darmstadt. Le Général Beck resta la nuit en-deçà de la *Queiss* après avoir occupé la Ville de *Greiffenberg*, & le lendemain 27. il marcha à *Friedland* avec les deux canons dont il s'étoit emparé. Pendant cette entreprise les habitans de la *Silesie* n'ont absolument rien souffert, les troupes ayant observé la discipline la plus exacte. Il y avoit à *Greiffenberg* 1200 portions de fourage qu'on n'a pû transporter.

Toute l'Armée s'est mise en mouvement le 7. Avril, & le 8. elle marcha de *Münchengratz*

à

à *Gitschin*, où Mr. le Maréchal établit son Quartier-Général. Celle du Roi de Prusse en *Silesie*, forte d'environ 65000 hommes, s'est aussi mise en mouvement, ayant été rassemblée entre *Landshut* & *Schweidnitz* & dans le Comté de *Glatz*. Son Quartier-Général étoit encore le 9. à *Bolkenhayn*. Le Général Fouqué demeure auprès de *Neiss* avec un Corps de 18 à 20 mille hommes. On n'a jusqu'à présent que des idées confuses des desseins du Roi de Prusse; mais la pensée la plus commune qu'on en peut prendre, est que quoiqu'il soit entré en campagne, il ne formera de si-tôt aucune entreprise, qu'il se tiendra sur la défensive pendant quelque-tems à l'abri des Forts, des abattis & des fortifications réparées & augmentées des principales Places de la *Silesie*, qu'il y a fait faire pendant l'hiver & le printems; qu'il attendra donc que le Maréchal de Daun ait entamé ses opérations de différens côtés, afin de porter du secours où il en sera besoin, & d'épier les occasions de pouvoir se mesurer avec lui, tandis que le Prince Henri en feroit autant avec le Prince de Deux-Ponts. Son Armée est aussi rassemblée dans la *Saxe*; la petite guerre y a recommencé, par des marches de Partis qui se sont portés dans la *Thuringe* & s'en sont retirés ensuite après avoir enlevé ce qu'ils ont pû & exigé des contributions. Des escarmouches avec les troupes de l'Empire n'ont pas manqué dans ces courses; quelques morts, blessés, prisonniers de part & d'autre en ont été les effets ordinaires; mais ces détails qui ne décident de rien, seroient trop long à faire dans nos Journaux. Ils préparoient néanmoins à quelque chose de conséquence. Toutes précautions

pour

pour la Capitale de la *Saxe* sont prises d'ailleurs par le Prince Henri, dont le Corps, avec les Prussiens qui sont à l'Armée alliée, peut monter à 40000 hommes. A peu de distance de l'Eglise Catholique à *Dresde*, il a fait élever un parapet de terre, qui s'étend depuis le Pont & le long de l'*Elbe* jusqu'à l'éminence sur laquelle est bâti le Fort de *Zwinger*. Les portes de la principale Eglise ont été murées sous la tour, & outre deux Batteries placées en front des Ponts de bois & de pierre, on en a pointé une troisiéme de manière à pouvoir balayer ces ponts & la rivière. Le Prince Royal & Electoral de Saxe & la Famille Royale sont spectateurs de toutes ces manœuvres Prussiennes dans leur Capitale. Au reste, la levée de recruës pour les Prussiens continuënt dans tout l'Electorat; & la demande des sommes, des vivres & des fourages va son train, jusqu'à l'épuisement des Villes, des Bourgades & enfin de tout le pays. Passons présentement aux Armées de l'Empire, de France & des Alliés. Mais auparavant marquons quelque chose du *Mecklembourg* & encore de la *Pomeranie* où les troupes Prussiennes se sont portées.

Le Duc de Mecklembourg pressentant une seconde arrivée des Prussiens dans *Schwerin*, Ville de sa résidence, s'en est retiré avec la Duchesse son épouse à *Hambourg* & de-là à *Altena*, où Leurs Altesses s'arrêteront, selon toute aparence, aussi long-tems que les circonstances ne leur permettront pas de retourner dans leurs Etats, qui sont exorbitamment taxés par l'ennemi. Le Général-Major de Zulow, Mecklembourgeois, Commandant de *Schwerin*, plûtôt que de livrer sa Garnison à six Batail-

lons

lons Prussiens, suivant une sommation des Généraux Kleist & Malachowski qui se présentoient à quelque distance de *Schwerin* dans le mois de Mars, on a attendu les préparatifs, pendant lesquels il a fait passer habilement tout son monde dans la petite Isle de *Kanninchen-Werder*, située sur le Lac de *Schwerin*, bien résolu de s'y maintenir jusqu'à la dernière extrêmité. Le 15. Mars les Prussiens entrerent dans *Schwerin*, & le 25. à six heures du matin ils en sont sortis à la sourdine, reprenant la route de *Gustrow*. Ils avoient fait des dispositions pour bombarder l'Isle de *Kanninchen-Werder*, mais trouvant toutes difficultés à forcer ce poste, ils se sont contentés d'enlever de *Schwerin* tout ce qui leur a paru propre à porter les armes. Ils se sont aussi saisis des Archives qui étoient au Château, & les ont envoyées à *Breslau*. Après plusieurs captures les Prussiens sont allé grossir leur Armée dans la *Pomeranie-Suedoise*, ayant laissé quelques détachemens de Hussars & de Dragons dans le *Mecklembourg*, qui forcent ce Duché à fournir ce que l'on en a exigé en recruës & en fourage. Les troupes Mecklembourgeoises qui s'étoient retirées de *Schwerin* y sont rentrées avec quelques pièces d'artillerie. Le renfort des Prussiens étant arrivé dans la *Pomeranie*, le 9. Avril il s'est présenté devant le Fort de *Pennamunde*, contre lequel il a dressé trois Batteries. Elles ont joüé d'abord, & détruit en peu d'heures une grande partie des ouvrages. Le magazin à poudre y a sauté en l'air, & le feu s'étant communiqué à différens endroits, la Garnison dut prendre le parti de capituler le lendemain & de se rendre prisonnière de guerre. Elle

ne consistoit qu'en 220 hommes, y compris onze Officiers. L'artillerie du Fort étoit de 28 canons de fer & 5 mortiers aussi de fer.

On apprend des frontières de *Pologne*, que quoique l'Armée Russienne ne se fût point encore mise en plein mouvement, il y avoit néanmoins déja eu quelques rencontres entre les Hussars Prussiens & les Cosaques sur les frontières du *Brandebourg*.

FRANCFORT-SUR-LE-MEYN.

Les Etats du Cercle du *Haut-Rhin* ont écrit, il y a quelque-tems, une Lettre au Roi de France, dont il n'est pas hors de propos de faire mention. Ils ont représenté « Que « contre les Loix & usages de l'Empire, on « n'avoit point établi de Commissaires chargés « de fournir les choses nécessaires à l'Armée « Françoise; que le Cercle étoit obligé de faire « des livraisons de farine, de fourages, de bois « & de paille à un prix au-dessous de celui du « pays; qu'on n'avoit encore payé que la « moindre partie de ces fournitures, & qu'ils « demandoient satisfaction sur ces articles. » Sa Majesté Très-Chrêtienne a fait aux Etats une réponse très-gracieuse & qui a été trouvée très-équitable. Elle porte « Que la guerre « que la France soûtient en Allemagne, n'est « qu'onéreuse & dispendieuse pour ce Royaume; qu'elle n'a été entreprise uniquement « que pour l'avantage de l'Empire, & que la « fidélité aux engagemens contractés avec « l'Empire, oblige le Roi à la pousser avec « vigueur jusqu'à ce que l'ordre de la paix y « soit rétabli; qu'une conduite si généreuse de «

» la part de la France qui se sacrifie pour l'Al-
» lemagne, doit engager tous les Etats bien
» intentionnés de l'Empire à concourir aux
» succès de ses opérations dans cette guerre;
» que c'est ici leur cause ainsi-que celle du
» maintien des Loix Germaniques; que si dans
» les marches, les séjours & cantonnemens des
» troupes Françoises on n'a pas toûjours exac-
» tement observé ce qui est d'ancien usage en
» pareil cas; si l'on n'a pas payé en argent
» comptant & sur le champ toutes les fourni-
» tures qui leur ont été faites, il ne faut l'at-
» tribuer qu'à la rapidité des mouvemens cau-
» sés par la variété des succès de la guerre,
» aux dépenses excessives en tout genre que
» la France a été forcée de faire pour la dé-
» fense de l'Empire & des Alliés, & à l'avan-
» tage que les ennemis ont sur elle, par la
» façon dont ils font la guerre, & qui con-
» siste à faire servir contre leurs Souverains
» mêmes les hommes des pays conquis. Au
» reste, l'on promet une entière satisfaction
» aux Etats du Cercle du *Haut-Rhin*.

De leur côté les Magistrats de *Francfort* ayant fait des représentations au Duc de Broglie, commandant une partie de l'Armée Françoise dans les environs, & qui tenoit grosse Garnison dans leur Ville; ce Général a déféré à leur demande. Il a fait sortir une partie considérable de la Garnison, principalement la Cavalerie, afin que les Marchands étrangers qui viennent aux Foires, puissent trouver les logemens, les Ecuries & autres commodités nécessaires, & que le commerce puisse joüir, comme ci-devant, de tous les avantages & de toutes les facilités possibles. Comme les Alliés marchoient en

force

force vers la *Heſſe*, dans le courant du mois de Mars, que les Impériaux y pénétroient auſſi par la *Thuringe*, Mr. de Broglie faiſoit de ſon côté raſſembler ſes troupes dans les environs de *Francfort* pour faire tête à l'Armée Alliée qui a débuté ſa campagne par l'occupation de tout l'Evêché de *Fulde* dans lequel elle a pénétré. Le Prince-Evêque a dû par conſéquent ſe retirer de ſon Siège. Il s'eſt rendu avec ſa Cour à *Johans-Berg*, pour s'y fixer pendant que dureront les troubles.

A peine les Alliés ſe furent-ils emparés de la Ville de *Fulde* & de ſon territoire, que le Prince d'Yſembourg, commandant les Heſſois, y fit afficher une Ordonnance, portant défenſe aux habitans & à toutes perſonnes tant Eccléſiaſtiques que civiles d'entretenir aucunes correſpondance avec les ennemis des Alliés; & de remettre à l'Hôtel de Ville, endéans deux fois vingt-quatre heures, à compter de la date de cette Ordonnance qui eſt du 30. Mars, toutes les armes qui ſe trouvoient dans le pays, aucune ſorte exceptée, à peine aux contrevenans d'expier leur deſobéiſſance par les châtimens les plus ſévères. On enjoignoit par la même Ordonnance à tous Officiers civils, Juges, Baillifs, Commis & Subſtituts de donner connoiſſance ou plûtôt des nouvelles qu'ils apprendroient des ennemis, ne fût-ce que de la découverte d'une ſimple Patroüille, ſous menace, en cas de négligence à cet égard, d'une punition exemplaire &c.

Le Pays de *Caſſel* ſe rempliſſoit dans le même mois des troupes qu'y envoyoit l'Armée des Alliés. Le Prince héréditaire de Brunſwick s'y étoit rendu avec les Princes d'Yſembourg &

d'Anhalt, & le 25. le premier en partit à la tête d'un gros de son Armée, & marcha à *Hirschfeld*, que les Impériaux avoient abandonné dès le 16. Un Corps particulier de huit mille hommes aux ordres des Princes de Holstein-Gottorp & d'Anhalt, se porta vers le même-tems sur *Marpurg*. Le Cordon qui formoit la communication entre les troupes de l'Empire & celles de France, se trouvoit par-là rompu en quelque sorte, & pour le renoüer les premières devoient rétrograder. Les manœuvres du Prince de Brunswich étoient observées de près par les Généraux de ces troupes. Elles indiquoient un dessein, qu'on ne crut pas cependant qu'il pourroit exécuter avec la promptitude & le secret qu'on y a remarqué ensuite. Mais un Général habile & expérimenté trouve souvent les moyens d'en imposer à ses ennemis, par des marches & de petits coups de main, auxquels on pourroit se persuader qu'il fixe son attention jusqu'à une saison plus propre à livrer une Bataille en regle, que les premiers jours du mois d'Avril. Il en avoit fait plusieurs dans ce goût. Il a fait attaquer par quelques Escadrons de Hussars Prussiens, un Bataillon de Wurtzbourg & deux Escadrons de Hohenzollern de l'Armée d'Empire, le 31. Mars dans le voisinage d'*Ostheim*, dont il remporta l'avantage, que son monde n'a pas tant perdu dans cette attaque que les Impériaux. Ensuite il poussa son avant-garde jusqu'à *Meinungen*, se rendit maître de la Place, s'empara d'un magazin qui y étoit, & fit prisonniers de guerre la garnison, qui consistoit en deux Bataillons de troupes Electorales de Cologne & de Munster. Pendant cet exploit,

le

le Duc de Holstein disputoit entre *Stockhausen* & *Freyensteinau* l'avantage d'une escarmouche à un Parti de l'Armée Françoise, lequel ne s'en tira qu'après avoir laissé quelques morts & blessés sur la place, & perdu une trentaine d'hommes qui tomberent au pouvoir du Duc. Le premier Avril fut aussi marqué d'une escarmouche entre les Hussars Hessois auxquels étoient joints cent hommes d'autres troupes legères & le Régiment de Savoye, Dragons, qui souffrit dans cette rencontre. Le 4. il y eut une forte escarmouche qui dura plus d'une heure vers *Smalkalden*, entre un Régiment des Alliés & un petit Corps de troupes Autrichiennes & des Cercles combinées, & il y est resté du monde de part & d'autre. A *Hoff* & à *Græfenthal* les Prussiens qui avoient attaqué la droite de l'Armée de l'Empire & occupé ces postes, s'en sont retirés ensuite, & sont rentrés dans la *Thuringe* & dans le *Voigtland*. Ceci se passa pendant que les Princes de Brunswich & d'Yssenbourg s'approchoient de *Fulde*. On ne voyoit pour lors que des mouvemens masqués, du moins assés peu pénétrables. Le 7. Avril après une absence de quelques jours, le premier de ces Princes revint à *Fulde*. Ses directions ne paroissoient autres pour lors que d'aller disputer aux François l'entrée dans la *Hesse* dans les environs de *Marpurg*. Ce même jour le Baron de Bulow, son Adjudant Général, investit le Fort d'*Alriehstein*, à quatre lieuës de *Giessen*. Ce Fort, où il y avoit une petite Garnison Françoise, s'est rendu par Capitulation après une belle défense & une canonnade de trois heures. La garnison ne doit pas servir contre les Alliés pendant un an.

Nous passons sur diverses manœuvres du Prince de Brunswick, toutes également bien concertées, pour arriver au but qu'il se proposoit de porter un coup au Corps d'Armée Françoise, commandé par le Duc de Broglie, lequel, s'il lui avoit réüssi, auroit fait autant qu'une décision en faveur des Alliés pour toute la campagne. Mais il a trouvé le contre-coup dans l'habileté & la prudence du Général François qu'il étoit venu combattre avec des forces beaucoup supérieures aux siennes. On va le voir dans la Rélation que voici de la Bataille de *Bergen* près de *Francfort-sur-le-Meyn*, donnée le 13. Avril, & des mouvemens qui l'ont précédée & suivie.

Bataille gagnée par les François sur les Alliés.

LA plus grande partie des troupes de l'Armée combinée qui avoient hyverné dans le Duché de Westphalie, l'Evêché de Paderborn & le Comté de la Marck, s'étant portée en Hesse vers la fin de Mars, le Prince Ferdinand se rendit le 24. à Cassel, où il avoit donné un rendez-vous aux Princes de Holstein, d'Ysenbourg & de Brunswich. Il les en fit partir le même jour & les suivit le 26.

Dès le 27. le Prince héréditaire de Brunswich arriva à Fulde, d'où étant soûtenu des Corps des Princes d'Ysenbourg & de Holstein, il poussa l'Armée de l'Empire jusques vers Kônigshoffen. Cependant le Prince Ferdinand arriva lui-même à Fulde & s'y établit; il y rassembla la plus grande partie de l'Armée & y forma des magazins.

Ce ne fut pas sans quelque étonnement qu'on vit que les Prussiens, qui avoient attaqué la droite de l'Armée de l'Empire à Hoff & à Græffenthal & y avoient occupé les postes, s'en étoient ensuite retirés, étoient rentrés en Thuringe & dans le Woigtland, & que les Princes d'Ysenbourg & de Brunswich se raprochoient de Fulde.

Dès la première marche que les Alliés avoient faite sur le pays de Fulde, le Duc de Broglie avoit

posté

posté à douze & quatorze lieuës en avant de sa première Ligne des troupes legères qu'il avoit fait soûtenir par des postes intermédiaires de Dragons, de Cavalerie & d'Infanterie. Il avoit toûjours pensé que le Projet des Alliés pouvoit avoir deux objets, ou de marcher sur l'Armée de l'Empire avec une grande partie de l'Armée Hanovrienne à laquelle se joindroit un Corps Prussien, ou par une marche vive de se porter avec toute leur Armée sur celle du Meyn, pendant qu'un Corps Prussien contiendroit celle de l'Empire, & il l'avoit mandé, il y avoit long-tems, à la Cour.

Le 28. il avoit envoyé ordre à Mr. du Blaisel de se porter avec les troupes legères qu'il commandoit entre Cassel & Marpurg, annonçant après lui l'Armée du Marquis d'Armentieres, qui est celle du Maréchal de Contades, pour donner de l'inquiétude aux ennemis, & opérer, s'il étoit possible, une diversion.

Le séjour du Prince Ferdinand à Fulde, & le retour des Princes d'Ysenbourg & de Brunswich, l'engagerent à redoubler d'attention pour être instruit de leur marche, & pour se mettre en état de rassembler promptement son Armée.

Il prépara donc tout pour cela, & donna les ordres les plus précis pour que les troupes legères éclairassent les mouvemens des ennemis qui successivement attaquerent plusieurs postes; ils se défendirent courageusement, & furent cependant obligés de céder à la supériorité du nombre.

Le 9. Avril le Prince Ferdinand se mit en marche de Fulde avec toute son Armée sur plusieurs colonnes; il fit pousser presque par tout les postes avancés des troupes legères Françoises, & les obligea de se replier les uns sur les autres; ce qui se fit sans perte. Le Duc de Broglie fut informé le 10. que le Prince Ferdinand étoit en mouvement; le 11. au matin il apprit que les ennemis avoient obligé le Comte d'Esparbés, Colonel de Piemont, de se retirer de Birstein; il fit partir sur le champ le Marquis de Castries, Lieutenant-Général, pour se rendre à Gelnhausen, afin, s'il étoit possible, de soûtenir ce Poste sur lequel Mr. d'Esparbés se retiroit, & qui étoit le débouché de la vallée de la

Kintz,

Kintz, ou, si les ennemis étoient trop en force, de retirer sous Hanau toutes les troupes qui étoient entre cette Place & Gelnhausen.

Enfin le 11. à minuit le Duc de Broglie ne put plus douter par le rapport de toutes les troupes legères qu'il avoit devant lui, que les ennemis ne marchassent sur son Armée. Comme tous les ordres étoient préparés d'avance pour pouvoir la rassembler, il les fit partir sur le champ, & indiqua le rendez-vous général dans la plaine entre Wilbel & Bergen, à deux petites lieuës de Francfort.

Il donna ordre en même-tems au Corps de Fischer de se rassembler à Friedeberg pour y conserver le gros magazin de fourage, qu'on y avoit amassé, aussi long-tems qu'il seroit possible, & de ne s'en retirer qu'après l'avoir brulé entiérement, de façon que les ennemis ne pussent pas en profiter. Il fut pourvû aussi aux garnisons de Hanau & de Giessen.

Le 12. au soir toute l'Armée fut rassemblée entre Wilbel & Bergen, ou elle passa la nuit au bivac; & pour couvrir le Village de Bergen, le Duc de Broglie plaça dans les Vergers les Régimens de Royal-Suédois, Royal-Deux-Ponts, Waldener & Planta, commandés par les Barons de Clauzen & Paraviciny Brigadiers, qui devoient être, en cas d'attaque, chargés de la défense de ce Village.

Le lendemain 13. dès la pointe du jour, le Duc de Broglie monta à cheval, & disposa l'Armée pour recevoir l'ennemi, qu'on croyoit cependant ne pouvoir arriver que le lendemain.

Le poste de Bergen qu'il avoit reconnu, il y avoit long-tems & qu'il avoit mandé à la Cour être excellent, est d'une petite étenduë. La droite appuye au Village de Bergen, qui est placé sur le bord du rideau qui continuë depuis là jusqu'à Francfort, & est très-escarpé proche de Bergen, qui est entouré de vergers fermés d'une haye vive avec beaucoup de pommiers en avant dont on forma un abbatis. A la gauche étoit un Bois dans lequel se trouve aussi un escarpement très-roide, qui tourne jusques vis-à-vis Wilbel & qui se termine à la Nidda.

De la droite au centre le terrein va en montant insensiblement jusqu'à une ancienne tour qui est le point

point le plus élevé du pays, & il descend de-là de même jusqu'à la gauche. L'entre-deux du Village au Bois est une plaine très-rase coupée transversalement par un ravin. Cette position obligeoit nécessairement les ennemis à attaquer une des deux ailes & même les deux avant de pouvoir marcher à la tour & se mettre dans le rentrant.

Le Duc de Broglie plaça son Infanterie aux deux ailes. Les huit Bataillons postés autour du Village de Bergen formoient la droite; derrière ce Village il mit en colonnes les cinq Bataillons de Piémont & de Royal Roussillon & deux d'Alsace pour les soûtenir en cas de besoin, & derrière ce Régiment étoient ceux de Castella & de Diesbach formés aussi en colonnes, ainsi que les Régimens de Rohan & de Beauvoisis, pour être en état de marcher au Village lorsqu'il seroit nécessaire.

A la gauche furent placés le Corps de Saxons & derrière eux en réserve les Régimens de Dauphin, Enghien, Royal Baviere, Nassau, Bentheim, Bergh & St. Germain formant trois brigades.

La Cavalerie fut formée sur trois lignes, dont la premiere étoit derrière la tour, dont il a été parlé.

Les Régimens de Dragons furent placés en réserve, deux derrière les lignes de Cavalerie, & celui d'Apchon derrière la gauche des Saxons.

L'Artillerie fut disposée par le Chevalier Pelletier sur le front de la ligne dans les endroits les plus avantageux, & il forma deux dépôts de munitions derrière la droite & la gauche de l'Infanterie, pour qu'on n'en manquât pas au besoin.

Toute cette disposition fut finie à huit heures, & on commença en même-tems à voir arriver quelques troupes légères des ennemis qui attaquerent les Volontaires dans un Bois en avant de la gauche & à la tête des hayes du Village de la droite.

Le Duc de Broglie assembla à la tour Mrs. de Beaupreau, Prince Camille & de Castries, Lieutenans-Généraux, & les Maréchaux de Camp qui se trouverent à portée de lui. Il leur expliqua sa position & ses dispositions; il leur fit sentir la nécessité dont il étoit de défendre jusqu'à l'extrêmité la droite & la gauche, & les prévint qu'en cas que,

contre

contre toute attente, une des deux aîles fût forcée, la Cavalerie devoit alors défendre la plaine du centre, tâcher par des charges vigoureuses de rétablir le combat, & qu'en cas qu'on fût obligé à la retraite, faire la sienne par la plaine passant par ses intervalles, pendant que l'Infanterie de la droite se retireroit par l'escarpement qui étoit derrière elle jusqu'au Landwer de Francfort, & celle de la gauche le long de la Nidda, derrière le même Landwer; la Cavalerie devoit aussi le passer à des communications préparées auprès de la tour de Friedeberg, & elle avoit ordre de soûtenir l'Infanterie dans cette retraite, & l'Infanterie réciproquement de protéger celle de la Cavalerie : On devoit rétablir le combat derrière le Landwer & tâcher au moins d'y gagner la nuit, & enfin si on étoit obligé de repasser le Meyn, on avoit préparé du canon sur les remparts de Francfort pour protéger la rentrée des troupes, & on avoit jetté un pont sur le glacis en-deça de la Ville pour accélerer le passage.

Mr. de Beaupreau choisit le commandement de la Cavalerie. Mr. de Castries, qui en est Général, y demeura aussi attaché; & le Prince Camille se chargea de la défense du Village & du commandement de l'Infanterie destinée pour le soûtenir, ayant sous lui le Comte d'Orlick & le Marquis de St. Chamans pour Maréchaux de Camp.

Le Duc de Broglie écrivit au Comte de St. Germain pour le prier de venir en poste, de faire arriver sa première division le plûtôt qu'il lui seroit possible, & de diriger la seconde sur Cassel près de Mayence, & il en prévint en même-tems l'Electeur.

Les ennemis parurent sur les neuf heures & demie après avoir fait leur dispositions à la faveur d'un rideau qui les couvroit, & ils vinrent sur trois colonnes attaquer le Village de Bergen. L'attaque commença à dix heures avec la plus grande vivacité. Comme le Duc de Broglie vit que les ennemis y portoient beaucoup de forces, il chargea le Chevalier Pellerier de diriger sur la tête du Village par où les ennemis arrivoient, la plus grande partie de l'Artillerie du Parc, & il fit entrer par la ruë du Village le Regiment de Piémont & celui de Royal-Roussillon,

Rouſſillon, en même-tems que les deux Bataillons d'Alſace & les Régimens de Caſtella & de Diesbach ſe porterent ſur le flanc droit. Cela arrêta les ennemis qui revinrent cependant ſur le champ avec de plus grandes forces, & firent même reculer les troupes quelques pas.

Alors le Duc de Broglie mena le Régiment de Rohan le long des Vergers, fit entrer celui de Beauvoiſis par la ruë du Village, & ordonna qu'ils fuſſent ſoûtenus par Dauphin & Enghien. Ces troupes réünies attaquerent les ennemis avec tant de courage, qu'elles les chaſſerent & les mirent en grand deſordre. Quelques-unes s'emporterent un peu trop; le Duc de Broglie leur envoya pluſieurs fois ordre de s'arrêter & de regagner le Village, & enfin il fut obligé de faire avancer dix Eſcadrons pour faciliter leur retraite; mais avant que ce ſecours leur arrivât, elles furent forcées de la faire, la Cavalerie ennemie venant ſur elles. Une partie qui s'étoit le plus avancée fut jointe par deux Eſcadrons qui en ſabra ou prit une centaine d'hommes & quelques Officiers.

Les ennemis ſe replierent alors derrière le rideau qui les avoit couvert le matin, & le feu d'Artillerie ceſſa preſque entiérement. Ils firent une nouvelle diſpoſition, porterent toute leur Infanterie & Artillerie à leurs deux ailes & leur Cavalerie au centre, & dans cet ordre ils s'avancerent ſur le Village & ſur la pointe du Bois de la gauche de l'Armée Françoiſe, où étoient des Volontaires, & ils établirent leur Artillerie pour battre ces deux points.

Le Duc de Broglie crut qu'ils alloient faire attaquer à la fois les deux ailes, & que s'ils réüſſiſſoient d'un des deux côtés, ils feroient avancer leur Cavalerie pour profiter de cet avantage & combattre celle des François. Mais comme la poſition qu'il avoit choiſie étoit très-reſſerrée, il ſe contenta de mettre en réſerve auprès de la tour où il étoit revenu après l'attaque du Village & d'où il voyoit tous les mouvemens des ennemis, les Régimens de Bentheim, Bergh, Saint Germain & ceux de Royal-Baviere & Naſſau, qu'il tira de derrière la gauche afin de pouvoir les y renvoyer, ou les porter ſur la droite ſuivant le beſoin. Il attendit ainſi à quoi

alloient

alloient aboutir les manœuvres des ennemis; mais tout se passa en canonnades extrêmement vives, qui firent beaucoup souffrir les Brigades qui étoient à la tête du Village, ayant tiré à cartouches avec de grosses pièces & à une portée qu'on croyoit impossible, mais qui étoit cependant très-meurtrière.

Les ennemis se replierent une seconde fois derrière le rideau, gardant toûjours une nombreuse Artillerie sur la crete, avec laquelle ils ne cesserent de tirer avec la plus grande vivacité sur la tête du Village. Leurs Chasseurs fusillerent aussi avec les Volontaires dans le Bois de la gauche, & même l'affaire devint plus vive sur le soir. Un moment avant la nuit ils porterent plus d'Infanterie vers le Village comme pour recommencer une nouvelle attaque, & à onze heures du soir ils firent leur retraite & marcherent toute la nuit.

Le 14. le Duc de Broglie les suivit avec un petit Détachement pour savoir ce qu'ils devenoient; il vit leur Armée arrêtée entre Windecken & Rosdorff & elle s'y campa.

Cette Armée forte de plus de 40000 hommes, étoit commandée par le Prince Ferdinand en personne. Le Prince d'Ysembourg y a été tué.

On ne peut donner assez de loüanges à la valeur qu'ont témoigné les troupes qui ont chargé & à la constance avec laquelle elles ont essuyé la canonnade la plus vive depuis une heure de l'après-midi jusqu'à huit du soir. Les attaques du Village avoient commencé à dix heures & fini à une heure, de sorte que cette action en a duré au moins dix.

On a pris près du Village sept pièces de canon, dont trois de gros calibre. La perte des Alliés a été très-grande, il est resté beaucoup de morts sur le champ de bataille, ils ont emporté une partie de leurs blessés. On en a trouvé dans tous les Villages qu'ils ont abandonnés. Ils avoient amené avec eux une très-grande quantité de chariots, dont ils se sont servis pour transporter tous ceux qui ont pû l'être. La perte des François dans cette journée meurtrière a aussi été très-grande en blessés & en morts. Car on en compte de part & d'autre au-delà de 8000.

Dès

Dès le ſoir de la Bataille le Duc de Broglie envoya à Fridberg le Comte d'Apchon avec deux Régimens de Dragons pour veiller à la conſervation du magazin & renforcer le Corps de Fiſcher qui y avoit été laiſſé. Il a fait marcher à moitié chemin de Wilbel à Friedeberg huit Eſcadrons & un Bataillon pour ſoûtenir Mr. d'Apchon; & Mr. du Blaiſel, qui étoit à Marpurg avec ſes troupes legères, a reçu ordre de s'y porter auſſi. Si l'on vient à bout de le garder, ce ſera une choſe très-agréable & très-utile.

Le Prince Camille, que le Duc de Broglie avoit prié de ſe charger de la défenſe du Village, s'eſt conduit avec ſon courage ordinaire, & il a été très-bien ſecondé par le Comte d'Orlick & le Marquis de St. Chamans. Le premier a été effleuré au cou par un boulet de canon à cartouche, qui lui a fait une contuſion conſidérable. Le Prince de Rohan, le Comte d'Eſparbés, le Chevalier de Montazet, le Comte Diesbach, le Baron de Clauzen, Mrs. Dubouſquet & Paraviciny, Brigadiers, ont ſervi avec la plus grande valeur, & on ne peut en dire aſſez de bien, ainſi que des Marquis de Boufflers & d'Hauſſonville & du Comte de Sparre, Colonels. Mrs. de Clauzen & de Paraviciny avoient été tous deux placés la veille dans le Village de Bergen avec leurs Brigades pour ſa défenſe.

L'Artillerie a été auſſi bien ſervie qu'elle a été utile; elle a fait honneur au Chevalier Pelletier qui la commandoit. Il a pourvû parfaitement à tout, & il a dirigé les différens emplacemens de ſes Batteries pendant tout le courant de la journée. Mr. de Chabrié, Brigadier de ce Corps, Mr. Lamy, Commiſſaire du Parc & Mr. Demaras ont été tués. Il y a trois autres Officiers bleſſés & beaucoup de Canonniers.

Les Officiers Généraux ſe ſont portés avec le plus grand zèle à tout ce qui a concerné les parties dont ils étoient chargés, ainſi que les Officiers de l'Etat Major & ils méritent toutes ſortes d'éloges.

Le Baron de Dirn, Lieutenant-Général commandant le Corps Saxon, a été bleſſé dangereuſement d'un coup de canon au bas ventre; comme le coup va

en

en effleurant, on croit qu'il peut en revenir; ce qui seroit bien à souhaiter, étant un excellent Officier.

Le Comte de Saint Germain est arrivé le 14. au matin avec la premiere division de son Corps, & il a été suivi le 15. par Mr. de Belsunce.

La Ville de Francfort, après avoir été dans la plus grande consternation, à sujet d'être dans la joye la plus vive; en effet elle couroit les plus grands risques si cette affaire avoit mal tourné. Lorsqu'on se rappellera qu'on n'a pû avoir des nouvelles certaines de la marche des Alliés, que le 11. au soir, que l'Armée étoit séparée en plus de quatrevingts Quartiers, qu'elle a été rassemblée & a gagné la Bataille en trente-six heures, que tous les magazins ont été conservés, & qu'il a été pourvû aux Garnisons & à la sûreté des Villes de Hanau, de Giessen & de Mayence, on trouvera qu'il n'y a point eu de tems perdu, & qu'il falloit que toutes les précautions fussent bien prises d'avance.

Le succès de cette journée étoit de la plus grande importance. Si les Alliés avoient eu l'avantage, ils se rendoient maîtres de toute la Weteravie, & peut-être de l'entre-deux du Meyn au Nekre; ils pénétroient en Franconie, changeoient le théatre de la guerre, & levoient des contributions & des recruës immenses.

Voilà la Relation Françoise de la Bataille, dont le champ a été jonché de corps morts & de blessés. Les Alliés ont emporté une partie des leurs, & ceux qui l'étoient plus dangereusement ont été abandonnés aux vainqueurs qui les ont enlevés & en prennent tout le soin qu'ils donnent aux leurs. En attendant qu'on en voye une liste pertinente, on ne croit pas exagérer en la mettant au moins à huit mille hommes de part & d'autre. Si les François attaqués se sont défendus en valeureux dans cette sanglante journée, les Alliés n'en ont pas fait moins sous le Prince de Brunswick, qui y a montré ses talens militaires. Non-seulement il y a employé la force, mais en faisant succéder tant d'attaques les unes aux autres avec une vivacité surprenante, il a fait aussi joüer tout ce que le stratagème fournit à la guerre, le tout néanmoins sans succès. Après

avoir

avoir été repoussé pour la seconde fois de devant les hayes de *Bergen*, il feignit de se battre en retraite, & fit disparoître presque toute son Armée à la faveur d'un rideau qui le couvroit. On crut assez généralement dans l'Armée Françoise qu'on pouvoit alors tomber sur lui. Le Duc de Broglie pensa différemment. Il ne put croire que le Prince de Brunswich étoit venu de si loin & avec tant de monde pour quitter si-tôt la partie. En effet, voyant au bout d'une heure que le Général François ne donnoit pas dans le piège, il revint sur la hauteur, il étala toute son Armée sur deux lignes dans l'étenduë d'une lieüe de terrein d'une aile à l'autre, & renvoya attaquer le Village avec plus de monde, avec 50 pièces de canon & avec des matières combustibles. Ses troupes s'y porterent avec une espèce de fureur. Elles revinrent trois fois à la charge; mais la fermeté & le feu répondant des François le convainquirent de l'inutilité de ses efforts, il dut prendre tout de bon le parti de la retraite; ce qu'il a fait à la faveur de la nuit. L'Armée Françoise, maîtresse ainsi du champ de bataille, y demeura toute la nuit, & le 14. tout au matin le Duc de Broglie envoya des détachemens après l'ennemi, qu'ils trouverent retirés à *Windecken*.

De cet endroit les Alliés continuant à rétrograder, se sont portés à *Hungen*, ensuite à *Grumberg*, abandonnant par tout beaucoup de blessés à la merci du vainqueur. Il y en avoit au-delà de 800 à *Windecken*, où le Prince Ferdinand avoit laissé un Trompette pour les recommander au Duc de Broglie. Mr. de Blaisel, qui a eu avec lui un Corps de sept à huit mille hommes de troupes legères d'Infanterie, de Cavalerie, de Dragons & de Volontaires, a cotoyé les ennemis sur leur flanc gauche en les harcelant. Au passage de la petite riviere d'*Orloff* près de *Hungen*, où le Prince Ferdinand de Brunswich campa le 17., on lui fit quelques prisonniers, de même que le jour suivant. Ces mêmes troupes legères attaquerent, le 19. près de *Grumberg*, l'arrière garde de l'Armée Alliée, y défirent un Bataillon de Grenadiers, tomberent sur deux Escadrons du Régiment de Finckenstein, Dragons Prussiens, enleverent les Etendars, la Caisse militaire, en

tuerent

tuerent & blesserent plusieurs, & leur firent nombre de prisonniers.

Tandis que les François manœuvroient ainsi sur la gauche des Alliés, le Général Haddick des Autrichiens se portoit avec un Corps de douze mille hommes sur leur droite vers le pays de *Fulde*. L'Armée d'Empire, dont est ce Corps, étoit pour lors rassemblée dans les environs de *Bamberg*, sa gauche s'étendant depuis *Schweinfurth* jusqu'à *Bamberg*, la droite s'appuyant de *Munichsberg* jusqu'à *Lichtenfelds*, le front suffisamment couvert par des postes avancés. Le Prince Palatin de Deux-Ponts qui la commande, a fait tracer divers Camp en avant, & donné l'ordre que tous les Régimens se tinssent prêts à marcher & fussent en état de camper au premier signal. Par ses mesures & la retraite des Alliés, la *Franconie* est mise à l'abri d'invasion & vuidée de troupes ennemies.

Le Duc de Broglie, auquel nous revenons, voyant les Alliés retirés, donna l'ordre à son Armée, le quatriéme jour après la Bataille, de rentrer dans ses cantonnemens, pour la soulager. Mais sur des avis que les Alliés paroissoient se porter sur *Friedberg*, où est le grand magazin de cette Armée, il donna d'abord un contre-ordre, qui a subsisté jusqu'au 19. que le Prince de Brunswich continuant sa retraite vers la *Hesse*, il la sépara en effet, mais d'une maniére à pouvoir la rassembler en moins de 24 heures. Le Comte de St. Germain, qui commande un Corps d'environ 15000 hommes, tiré le 6. Avril de l'Armée du Maréchal de Contades sur le *Bas-Rhin*, a pris des cantonnemens jusqu'a nouvel ordre. Le Marquis d'Auvet commande un Corps dans la *Weteravie*, dont le point d'appui est à *Hachenbourg*. Et par la distribuation de ses postes, il éclaire toute la partie de *Siegen*.

Le Marquis d'Armentieres, qui a commandé les troupes de l'Armée du Maréchal de Contades en l'absence de ce Seigneur, qui y est de retour de *Paris*, lui en a remis le Commandement général.

Les Jésuites atteints & convaincus de LADRERIE, *petite Brochure, que nous pourrons rapporter le mois prochain.*

FIN.